"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,700

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 48 SAINT-BONIFACE, jeudi 25 mars 1982

À l'assemblée annuelle

Pawley consacre le statut officiel du français au Manitoba



La présidente sortante de la SFM Mme Gilberte Proteau, et le Premier Ministre du Manitoba, M. Howard Pawley.

Dans un programme des services en français le plus concret offert par un des gouvernements de la province, le Premier ministre M. Howard Pawley a consacré le statut officiel de la langue française au Manitoba, lors de son discours à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

M Pawley a expliqué le choix des orientations de son gouvernement par le fait que le français occupe une place historique et constitutionnelle unique au Manitoba à cause de l'oeuvre des francophones dans la création du Manitoba en tant que province et de son entrée dans la jeune confédération. "En conséquence, notre province est officiellement bilingue, comme l'a récememnt déclaré la Cour suprême. La mise en oeuvre d'une politique des langues officielles n'est pas seulement une obligation, c'est une tâche qui nous tient à coeur, parce que la communauté franco-manitobaine est un élément vital, essentiel de notre grande province".

Les grandes lignes de la politique du gouvernement sont les suivantes:

- Le gouvernement offrira autant que possible ses services dans les deux langues officielles, dans les régions où est concentrée la population francophone. Ces régions sont les suivantes: les régions urbaines de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert; les villages de Saint-Lazare, Sainte-Rose-du-Lac, Laurier et Saint-Georges/Powerview; les régions rurales qu'englobent les divisions scolaires de la Seine, de la Rouge, de la Montagne et du Cheval Blanc; les services du gouvernement qui desservent toute la région métropolitaine de Winnipeg ou la province entière.
- Toutes lettres provenant du public, en français ou en anglais, recevront réponse dans la langue dans laquelle elles ont été écrites.
- Les formulaires, papiers d'identité et certificats émis à l'intention du public seront bilingues, dans la mesure du possible.
- Les textes d'information du gouvernement destinés au grand public seront soit bilingues, soit publiés dans les deux langues, selon les coûts et la distribution prévue.
- Les panneaux et les avis publics devraient, si possible, figurer dans les deux langues dans les régions de la province évoquées plus tôt.
- On donnera la priorité, pour ce qui est de la mise sur pied de services en langue française, aux ministères qui ont les rapports les plus étroits avec la population, et surtout avec les jeunes et les personnes âgées.

À courte échéance

M. Pawley a reconnu que la réalisation de ce projet prendra plusieurs années, mais que son gouvernement fixera des dates réalistes pour la mise sur pied des services nécessaires en langue française. Cependant certaines mesures seront bientôt en place, et en voici quelques-unes:

- Dans quelques mois, les certificats de naissance et de mariage seront bilingues.
- En juin de cette année, les examens du permis de conduite pourront avoir lieu en français; le personnel des services en question sera bilingue, de même que toute la documentation pertinente. Les permis de conduite du Manitoba sont en train d'être remaniés; ils seront rédigés dans les deux langues officielles avant octobre.
- Le Procureur général a écrit à M. Chrétien, ministre de la Justice, pour lui demander de déclarer l'entrée en vigueur de l'article 462.1 du Code criminel, à partir du 1er juillet de cette année. Ceci donnera à tout francophone, où que ce soit au Manitoba, accusé d'un délit en vertu du Code criminel le droit d'exiger que son procès se tienne devant un juge et un jury francophones.

De plus afin d'encourager les députés francophones et les autres députés bilingues, à parler français à l'Assemblée, un service d'interprétation simultanée, du français à l'anglais, sera mis sur pied pour la prochaine session.

Un conseil multiculturel

Parallèlement à cette politique des services en français, le gouvernement établira un conseil multiculturel pour définir une politique du multiculturalisme au Manitoba. M. Pawley a invité la SFM à y participer tout en l'assurant que cela n'affaiblirait pas les droits des Franco-Manitobains et que son rôle n'y serait pas limité à un aspect culturel. Ce sera au nouveau Conseil d'administration de décider de sa participation. Affirmant que les mesures qu'il avait évoquées ne suffiraient pas, par elles-mêmes, à protéger les Franco-Manitobains contre l'assimilation, le Premier ministre a ajouté que la force de la communauté franco-manitobaine dépendait finalement de sa propre énergie et de ses ressources intérieures.

M. Pawley a eu droit, à la fin de son allocution à une ovation debout des quelque 450 personnes réunies dans le gymnase du Collège de Saint-Boniface. Le geste de son gouvernement est un premier pas dans le but de corriger 90 ans de graves injustives commises aux dépens des francophones de la province, et ce qui est le plus important c'est sa volonté exprimée d'agir concrètement. La SFM peut se féliciter d'avoir accompli son travail au cours des dernières années dans la lutte pour des services en français, mais il ne faudrait surtout pas oublier ceux qui, sans avoir les mêmes outils, ont combattu dès le début comme on peut le voir dans "Les Batteux" de Marcien Ferland. Sans oublier ceux, qui dans un passé récent, ont combattu parfois en solitaire pour obtenir que leurs droits de francophones soient reconnus au Manitoba.

Yvon GIROUX



Le nouveau Conseil d'administration de la SFM. De gauche à droite: M. Charles Gagné, Mme Stella Archambault, MM. Daniel Fortier, Léo Robert, Roger Dubois, Fernand Rondeau et Daniel Boucher. (Sont absents de la photo, MM. Rémi Smith et Magella Boissonneault).

Au sommaire

COMMENTAIRE

La Société franco-manitobaine: passé et avenir

Notre commentateur Raymond Hébert assistait en fin de semaine à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. Il nous livre ses pensées sur ce qu'a été la SFM au cours des années passées et ce qu'elle pourrait devenir à l'avenir. Nous publions cette semaine la première partie de son texte, une rétrospective sur la SFM des années passées; la deuxième tranche, soit son analyse de l'assemblée annuelle de cette année et ses prévisions pour l'avenir sera publiée la semaine prochaine.

1) LE PASSÉ

La Société franco-manitobaine a connu une existence passablement houleuse depuis sa création en 1968.

Il est possible d'identifier quatre époques relativement précises dans l'évolution de cet organisme.

Définition de rôle

Il y a eu, dans ses débuts, une période de tâtonnements alors que le nouvel organisme tentait de définir son rôle face à la communauté franco-manitobaine. C'était également l'époque de budgets très restreints, situation qui ressemblait plutôt à l'autofinancement qu'avait à s'assurer l'ancienne Association d'éducation, prédécesseur de la SFM. La présidence durant ces années de démarrage était assurée par Maurice Gauthier (1969) et Etienne Gaboury (1970).

Déjà, au cours de ces premières années, se dégageait un dilemme profond qui devait affliger l'organisme jusqu'à ce jour: c'était le dilemme à savoir si la SFM devait assumer un rôle de "leadership", c'est-à-dire d'aller au-delà (ou parfois même à l'encontre) de ce que l'ensemble de la population franco-manitobaine désirait en termes de revendications scolaires ou autres; ou si, au contraire, la SFM devait s'assurer qu'il était d'abord et avant tout un organisme représentatif de l'ensemble de la population, sensible à ses besoins mais également conscient que ces besoins étaient beaucoup plus terre-à-terre, concrets, immédiats que les grands principes qu'il fallait établir et défendre prioritairement aux yeux des partisans de la première orientation. Politiquement, la première orientation était essentiellement élitiste: la "vérité" reposait chez certains "illuminés" qui avaient été choisis (présumément par intervention divine) pour la transmettre au peuple. La deuxième tentait, au contraire, de rallier l'opinion de l'ensemble de la population dans une position cohérente, peut-être moins dramatique mais plus forte en ce sens qu'elle pouvait être partagée par un grand nombre de Franco-Manitobains.

L'étape de l'animation sociale

Dès la troisième année de la SFM, une tendance émergea clairement. Vu que la population ne savait pas clairement ce qu'elle voulait, il fallait "l'animer" afin qu'elle soit en mesure de découvrir et de verbaliser ses aspirations profondes. Des personnes comme Hubert Gauthier (employé par la SFM du 1er octobre 1969 jusqu'à avril 1974) et Roland Marcoux (employé par la SFM de 1969 à 1972) eurent un impact énorme sur l'orientation de l'organisme. C'était l'époque de "l'animation sociale", du "développement du leadership". Le principe de fond était celui-ci: pour que la "masse" puisse s'exprimer, il fallait d'abord qu'elle soit formée pour le faire. Le principe implicite était que certaines gens seulement étaient choisies pour devenir les "leaders". Cela fit que, dans un espace de temps relativement court, la SFM, qui avait été créée à partir d'un vaste mouvement de sensibilisation de la population en 1967 (le Rallye du Manitoba français) vint à s'adresser à un groupe qui allait en se rétrécissant et finalement à être dominée complètement par lui. Les présidents durant cette époque furent Albert Lepage (1970-71), Roger Collet (1971-1974) et Philippe Jubinville (1974-75). M. Hubert Gauthier fut nommé directeur général par intérim en avril 1972 et fut directeur général jusqu'à février 1974.

Plusieurs mouvements de masse ont été organisés à cette époque, notamment "Eclat 71", qui touchèrent un assez grand nombe de personnes; le leadership de la SFM même, par contre, demeurait relativement fermé.

M. Gauthier fut remplacé comme directeur général par M. Michel McDonald (février-juillet 1974).

La période de contestation

C'est en 1974 que débute une troisième étape dans la vie de la SFM. L'animation sociale avait eu certains effets bénéfiques (implication de membres de la population dans la "question du français" qui n'avaient jamais été impliqués auparavant), mais elle avait également eu des effets nettement négatifs (perception de la SFM comme étant une "clique" non-représentative de la communauté).

On aurait pu croire alors que la SFM pourrait effectuer un virage majeur, une espèce de "retour aux sources" vers la population pour laquelle l'organisme avait été créé. Il n'en fut rien.

Après une nouvelle période de remise en question du rôle de la SFM (1974-75) par le personnel et son conseil, la SFM et la communauté francophone toute entière fut galvanisée par la question scolaire. En effet, avec l'arrivée de M. Olivier Tremblay au Ministère de l'éducation en 1974, une série d'événements se produisirent qui forcèrent la SFM à adopter une attitude de contestation face surtout à certaines commissions scolaires mais face aussi au gouvernement provincial. Notons, entre autres événements, la fermeture de l'école Taché (appuyée, paradoxalement, par la SFM), la tentative de congédiement de M. Normand Boisvert comme directeur général de la division scolaire de la rivière Seine, la crise autour de l'école du Précieux-Sang. L'aspect "représentativité" de la SFM devait être remis à plus tard; il était plus important de s'engager dans des luttes précises.

Plusieurs de ces luttes se produisirent sous la présidence du Dr Gérard Archambault (1975-77). Au niveau de la direction, M. Raymond Poirier avait été embauché comme directeur général adjoint le 1er août 1974, alors que le poste de directeur général était occupé par Normand Dupasquier (1974-75) et ensuite par Gérard Jolicoeur (1975-76). M. Poirier fut nommé directeur général le 1er septembre 1976, poste qu'il occupa jusqu'à son embauche par Franco-fonds en août 1978. C'est durant cette époque qu'une espèce de "fièvre du pouvoir" s'empara de la SFM fièvre qui la mena à poser des gestes parfois irrationnels qui n'eurent pour effet que d'aliéner une bonne partie de la population franco-manitobaine. Enivrée par le succès remporté à Saint-Anne lors de la manifestation organisée pour appuyer M. Boisvert (manifestation essentielle et entièrement justifiée), la SFM organisa par la suite une manifestation au palais législatif le 22 mars 1977, pour exiger une intervention de la part du gouvernement provincial dans le cas de l'école du Précieux-Sang; le gouvernement de l'époque, sous M. Schreyer, refusa. La SFM tenta ensuite d'exiger qu'une définition de l'école française soit établie par le gouvernement provincial; la définition émise étant jugée insatisfaisante par la SFM, une rencontre prévue avec le premier ministre Schreyer lui-même fut annulée unilatéralement par la SFM deux ou trois jours avant l'assemblée annuelle de 1977. Lors de l'assemblée elle-même, M. Archambault, en tant que président sortant, demanda que sa position face au premier ministre soit entérinée par un vote debout par l'assemblée, vote qu'on lui accorda.

Le résultat net de ces démarches furent que de précieux mois furent perdus à tout jamais par la communauté franco-manitobaine pour faire avancer ses intérêts; M. Schreyer fut défait aux élections d'octobre 1977, et il fallut ensuite plusieurs années pour sensibiliser le nouveau gouvernement Lyon aux besoins des Franco-Manitobains.

Représentativité et planification

Le départ de Marie Jubinville comme directeur général et l'élection de Gilberte Proteau à la présidence coïncidèrent avec le geste public le plus dramatique qu'ait jamais posé la SFM: l'appui du "oui" au référendum québécois. Comme Mme Proteau elle-même le fit remarquer à la dernière assemblée annuelle, quels déchirements provoquèrent cette décision au sein de la communauté franco-manitobaine! Mais, contrairement à certains de ses prédécesseurs, Mme Proteau apprit rapidement ses leçons de l'expérience. Se rendant compte de l'écart énorme qui existait entre la SFM et la population qu'elle devait desservir et qu'elle doit représenter, Mme Proteau, avec la nouvelle directrice générale, Lucille Roch, engagea la SFM carrément et délibérément dans le sens de la consultation et de la communication. Pour la première fois aussi, l'on vit la SFM adopter une approche planifiée à sa programmation et une implantation solide au niveau local.

Et maintenant

Ce rapide tour d'horizon démontre jusqu'à quel point le souci de la représentativité fut éloigné des préoccupations de la SFM durant la plupart des années de son existence. Préoccupée d'abord par l'animation de 1970 à 1974, et ensuite par la contestation, de 1976 à 1978, aboutissant au fameux "oui" en 1980, la SFM s'est réservée relativement peu de temps et d'effort à la planification rationnelle de ses activités et à s'assurer qu'elle représentait bien les intérêts, les désirs et les inquiétudes de la population franco-manitobaine auprès des autorités gouvernementales. Maintenant que la SFM s'est engagée carrément dans cette voie, il est essentiel qu'elle reçoive l'appui massif de la population, qui ne peut être que mieux servie par cette approche.

Plusieurs éléments se dégagent de cette brève (et forcément incomplète) rétrospective. Le premier est le changement relativement rapide d'orientation, toutes les trois ou quatre années, qu'a subi la SFM. Deuxièmement, on peut remarquer un roulement de personnel assez constant durant toute la période depuis 1968. Enfin, et c'est l'élément peut-être le plus important, il semble n'y avoir eu aucune époque, sauf peut-être les deux dernières années, où la SFM s'est préoccupée de façon délibérée et constante d'atteindre sa clientèle. Il peut y avoir plusieurs raisons pour cet état de fait, certaines valables, d'autres beaucoup moins. Chose certaine, la question demeure posée, où sont les 38,000 Franco-Manitobains qui parlent le français au foyer et qui n'étaient pas à l'assemblée annuelle? Qu'a fait la SFM pour les rejoindre dans le passé et que fera-t-elle à l'avenir?

(première de deux parties)

Raymond HÉBERT

Raymond Hébert est professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Vers l'unité des Églises au Canada

Réunis dernièrement à Toronto pour leur seconde assemblée plénière, les représentants des Églises membres du nouveau Comité Inter-Églises ont élu leur premier exécutif pour un mandat de trois ans. Le président est Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface et président de la Commission épiscopale d'oecuménisme de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les quatre autres membres sont le Dr Lois Wilson, modératrice de l'Église Unie du Canada, Bishop Allen Goodings, évêque anglican à Québec, Dr Russell Legge, des disciples du Christ et le Rév. Arie Van Eek, secrétaire du Conseil des Églises chrétiennes réformées.

Parmi ses fonctions, le nouvel exécutif du Comité aidera les différentes Églises à maintenir et à intensifier les projets oecuméniques déjà en cours aux plans spirituel, doctrinal et social. Il verra de plus à choisir un projet majeur qui réponde à des besoins pastoraux urgents et suscite la collaboration de l'ensemble des Églises chrétiennes. Le nouvel exécutif sera aussi responsable de finaliser les moyens de financement propres au nouveaux Comité. Il devra finalement engager un secrétaire général bilingue qui assurera la continuité des relations entre les Églises et verra à la poursuite des projets entrepris.

Le rapport du Commissaire aux langues officielles

"MANIFESTEMENT, NOUS NE SOMMES PAS SORTIS DE L'AUBERGE" *

Le Commissaire aux Langues officielles, M. Maxwell Yalden, a présenté la semaine dernière le onzième rapport annuel de l'organisme dont il est présentement responsable, au président du Sénat, et à Madame le président de la Chambre des communes.

L'ouvrage est de lecture agréable, rédigé en excellent français. (Je n'ai pas eu le loisir de prendre connaissance de la version anglaise). Monsieur Yalden doit être félicité.

Le rapport est divisé en cinq parties dont nous indiquons les principaux sous-titres. Nous nous arrêterons sur les observations qui touchent particulièrement la minorité francophone.

- La Loi sur le Canada
- Le fédéral: maître d'oeuvre
- Le Comité mixte spécial sur les langues officielles
- Les modifications de la Loi

(Sous le titre "MACRO-GESTION")
- Les réorientations
- L'offre et la demande
- Les postes bilingues
- La formation linguistique
- La maîtrise de la traduction
- les coûts des programmes

(Sous le titre "LES MINORITÉS")
- Les réactions constitutionnelles
- La minorité francophone
- Les Anglo-Québécois
- Les médias minoritaires
- Les autres groupes ethniques

(Sous le titre "ÉDUCATION")
- Les relations fédérales-provinciales
- L'enseignement de la langue minoritaire
- Les langues secondes
- Les universités
- Les échanges
- La langue de service
- La langue de travail

Il y a déjà quelques années, nous nous étions penchés sur le phénomène de l'assimilation des Canadiens français du Manitoba "depuis 1916, date où le droit à l'enseignement français leur fut enlevé". (1) et nous disions, "voyons comment se porte aujourd'hui la francophonie en cette province" (2).

Nous ajoutions: "Les données démographiques contenues dans l'ouvrage du père Richard Arès. s.j., intitulé "les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement du 1971, laissent perlexes" (3). Selon les chiffres du père Arès 86,510 personnes au Manitoba se disaient d'origine française. De ce nombre, 60, 899, soit 6.1 pour cent du groupe se réclamaient du français. Quant à la langue que l'on parlait au foyer, le nombre de ceux qui utilisaient le français au foyer étaient de l'ordre de 39,600. C'était en 1971. Il y a plus de dix ans.

Nous l'avons dit déjà, et le Commissaire semble être de notre avis. Les résultats du recensement de 1981 nous apporteront des surprises.

Le lendemain de la publication du rapport du Commissaire. le quotidien "Winnipeg Free Press" en faisait état et titrait: "Yalden fears French future". Il y a là de quoi faire réfléchir. Enfin, pour ceux que la situation des francophones du Manitoba intéresse...

Au chapitre des minorités, le Commissaire Yalden prédit -ce que nous avons fait déjà-, que "les nouvelles (qu'apporteront les résultats du recensement de 1981) ne seront pas très bonnes pour les minorités linguistiques".

Il poursuit: "Il reste plus facile pour les Anglophones du Québec de maintenir leur identité que pour les Francophones de l'Ouest... de préserver leur patrimoine linguistique et culturel".

J-J.L.F.

** Rapport du Commissaire aux langues officielles (1981)*

(1) Le François, Jean-Jacques - Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, vol. 4, No 1, Québec avril 1976

(2) id

(3) Arès, Richard, s.j. - "Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971". Les Editions Bellarmin, Montréal 1975.

N.B. Le Commissaire aux langues officelles a un bureau à Saint-Boniface. Téléphone No 949-2111.

en bref...

Les points "chauds" du Globe - Ce qui se passe en ce moment en Amérique centrale tend à faire oublier les autres points "chauds" du Globe. Selon certains renseignements. Israël masserait des troupes et du matérial de guerre lourd à la frontière du Liban en vue d'une invasion de ce pays. Les autorités du Nicaragua s'attendent à une invasion américaine d'un moment à l'autre. La guerre entre l'Irak et l'Iran se poursuit. Les Américains s'apprêtent à tenir des manoeuvres au large des côtes de la Lybie, histoire de provoquer le colonel. Il y a la situation en Éthiopie et en Somalie, et par toute l'Afrique. L'Inde demande plus d'armes à l'URSS, les États-Unis fournissent plus d'armes au Pakistan. Et l'Afghanistan...

•••

Les dix-neuf millions de Reagan. Les dix neuf millions américains destinés à la "déstabilisation" du Nicaragua semblent se transformer en opérations concrètes. Les ponts sautent, un Argentin aurait, aux dernières nouvelles, acheté des armes aux USA pour les refiler au groupe paramilitaire qu'organise la CIA à la frontière du Nicaragua.

•••

Congrès libéral à la chefferie? - Selon des rumeurs, le parti libéral fédéral préparerait en secret un congrès à la chefferie pour le mois de juin.

•••

Faillites - Dans tous les secteurs, le nombre des faillites augmente au Canada. Un record dans ce domaine a été atteint au mois de février, dans les entreprises et chez les individus. DEUX MILLE QUATRE CENT TROIS faillites personnelles et NEUF CENT DIX-SEPT faillites d'entreprises du secteur manufacturier jusqu'à celui des ventes ont été enregistrées.

•••

Le maire Norrie à Formose. - Malgré l'oeil désapprobateur d'Ottawa, le maire William Norrie entend se rendre à Formose où il est invité avec quelques-uns de ses collègues. Il serait question d'échanges commerciaux et culturels, Les frais du voyage sont absorbés par le gouvernement de Tai-Pei, sauf pour ce qui est de ceux de l'adjoint du maire, un monsieur du nom de David Grant. Le docteur Joseph Du, vice-président de la "Chineese Benevolent Association" et président du "Chinatown Development Committee", ainsi que trois de ses collègues, accompagneront la délégation. Il est question, après Formose, d'un détour par Hong-Kong, où l'on tenterait d'intéresser des financiers du lieu à investir dans le quartier chinois de Winnipeg.

•••

Les taxes. - À compter du mois prochain la taxe d'eau, à Winnipeg, sera augmentée de 22 pour cent. Ainsi en a décidé le conseil municipal à sa réunion du 17 de ce mois, Si l'on tient compte de l'augmentation de 28 pour cent imposée l'an dernier, les consommateurs de Winnipeg paieront 50 pour cent plus qu'il y a deux ans pour leur eau.

•••

Fabrication de preuves. - Selon The Wahington Post, un ex-agent de la "Central Intelligence Agency", du nom de Philip Liechty, le gouvernement Johnson et la CIA aurait "fabriqué" en 1965 des "preuves" destinées à démontrer que des armes étaient acheminées au Viet-Nam, ce, en vue de préparer l'entrée des forces armées américaines en ce pays.

•••

La situation économique en Irlande - Une dépêche de l'agence de presse Reuter, en provenance de Belfast, indique qu'après 13 ans d'attaques à la bombe, d'émeutes et de meurtres, l'économie de l'Irlande du Nord fait face à la pire situation économique des pays de l'Europe de l'Ouest. Les entreprises pétrolières s'écroulent, le standard de vie décroit, et le taux de chômage atteint 19.5 pour cent.

•••

Les vacances. - Une agence de voyage de Winnipeg, la Société Sunward Holidays, est en mauvaises affaires, et quelque 150 vacanciers se demandent ce qu'il adviendra des montants qu'ils ont remis à l'entreprise en vue de vacances dans le Sud. Des montants de l'ordre d'au-delà $1,500 dollars par couple sont mentionnés (Free Press).

•••

Autre point "chaud". - Les relations entre Israël et l'Egypte se détériorent. Il n'est plus certain qu'Israël quittera la portion du Sinaï qu'elle doit évacuer à la fin du mois d'avril selon les accords de Camp David.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,700 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher.

Téléphoner au No: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited. 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert Freynet



Impromptu — Léo Brodeur, communicateur

Je n'emploie pas ce titre pour la rime. J'ai remarqué dernièrement une publication destinée aux gens des médias: "Le communicateur"!

Je n'avais rencontré Léo Brodeur qu'une fois avant sa visite récente ici. Je dois dire que j'étais un peu prévenu contre lui; disons méfiant de l'aspect vedette. Ni sa réputation comme animateur d'émissions à la radio ni son culte de Claudel dont j'avais entendu parler ne m'avaient trop impressionné. Et lors de l'entrevue qu'il m'avait été donné d'avoir de lui, à l'occasion d'un bref retour au Manitoba, ses préoccupations d'ordre idéologique et politique m'avaient laissé aussi froid. Je n'avais pas encore "communiqué" avec le personnage réel.

Et voilà qu'une autre visite de lui le 17 mars dernier nous découvre un poète dans toute l'ampleur du terme; et un homme chaleureux, nullement vaniteux.

* * *

Avec Léo Brodeur poète, le monde renaît, le monde est en perpétuelle naissance.

"je marche le front pâle et ardent parmi les échos du monde naissant - n'y a que matin où l'homme se sente dieu".

Ces mots sont d'un court poème intitulé "dieu matin", publié à l'avant-dernière page d'une revue bilingue de Windsor en 1977, et dont ce fut le dernier numéro, comme l'auteur le dit en se moquant. (En dernière page, le dernier poème s'intitule "l'Ouest").

On y lit encore:

"mon pied nu dans les soies verdâtres soulève un chant de pierreries qui rient - voies lactées et galaxies endormies autour de mes chevilles s'enroulent comme des âmes aux bras très longs"

Le chantre lyrique en lui ne semble pas s'attacher à des thèmes particuliers. Il est à l'écoute des rythmes qui battent, des pôles qui s'opposent, des courants qui se croisent. Physicien et philosophe.

Il vibre à tout ce qui vit et à tout ce qui est humain, à l'infiniment petit et à l'infiniment grand de Pascal, sauf qu'il n'est pas un tenant du sombre retrait pascalien.

Il n'est pas retranché dans une tour d'ivoire. C'est en réalité un prodigieux communicateur. Un homme de scène et de dialogue. J'allais dire: un prestidigitateur!

Lui qui a publié des oeuvres peu abordables pour la plupart des gens est le même qui a fait des années de radio populaire, et même enfantine, comme il se plaît à le rappeler. S'il a recours à des formules inusitées, il en est bien conscient, comme il est conscient de se sentir content d'une trouvaille qui épate. Il ne se prend pas trop au sérieux. Il s'arrête au milieu d'une envolée et lance une remarque qui déride ses auditeurs. Il est capable de se caricaturer lui-même.

Paraphrasant Claudel, il demande aux mots de partir, de s'envoler à la recherche des idées. "Pars, pars!" Mais ce ne sont pas les idées qui lui manquent, elles fourmillent. Le danger est alors, du point de vue du simple lecteur, de se laisser emporter par elles, et de les habiller de mots tarabiscotés ou trop savamment recherchés. Le contraire du danger qui guettait Mallarmé, poète du dépouillement auquel il reproche son austérité.

* * *

Léo Brodeur nous dit comment il a découvert, Roger Brien, poète d'inspiration religieuse, proche d'un Gustave Lamarche, et qui sera bientôt inscrit au livre des records Guinness pour l'étendue de sa production! À présent, il découvre une mystique italienne qu'il adapte en enregistrements sur cassettes.

De l'appareil, la voix est profonde, grave, et soutenue par la musique, a plus d'effet qu'au naturel. Voilà sans doute une nouvelle carrière pour Léo Brodeur, qui en compte déjà au moins deux jusqu'à maintenant, marquées de brio.

Il est aussi coéditeur à Sherbrooke. Et il se dit toujours Manitobain. Mais, on le sait, il est en même temps citoyen du cosmos.

Dans un récital de poésie, il est plutôt rare qu'un invité reçoive une ovation debout. Cela s'est produit l'autre soir au collège pour Léo Brodeur.

Rossel VIEN

BILLET

UN POLITICIEN

Il était mordu de politique (avec un petit "p"). Il appartenait à une famille en vue. C'est déjà quelque chose. Il avait reçu une bonne instruction, il s'exprimait bien. Mais, sauf "la politique", peu ne l'intéressait, il était dans la trentaine. Le bel âge. Le travail manuel ne l'intéressait pas, bien entendu, et il n'avait aucun penchant, côté intellectuel, contrairement à son jeune frère, étudiant en Droit, poète, et qui mourut à vingt-sept ans. Vous voyez.

Les voies du Seigneur sont mystérieuses. D'une chose à l'autre, il devint "organisateur d'élection". On le vit alors actif, acharné à la tâche, oubliant de manger, de dormir-lui que l'on avait dit "paresseux". Il était devenu une sorte de dynamo, un deus ex machina. Et son parti "gagnait" les élections.

Un jour, comme cela se devait, il posa sa candidature. Il ne fut pas élu. La conjoncture n'était pas favorable. Il se reprit plus tard et devint député à la Chambre des communes. Ce fut un grand jour.

Là, une fois l'an, il prononçait un discours dont il faisait parvenir copie aux parents et amis. J'ignore s'ils étaient lus. Mais un jour, alors qu'il s'était aventuré dans l'Histoire, je le mis en boîte dans un quotidien auquel je collaborais.

• • •

Il avait ce que l'on appelle de l'entregent. À cette époque, les sans-travail étaient nombreux. Ceux de son quartier allaient le voir, sollicitant un emploi. D'autres lui écrivaient. Il était député. Cela impressionnait les petites gens. Ne représentait-il pas le Pouvoir? On lui écrivait "à Ottawa"... Comme il était honnête, il avait une réponse toute prête, et courte: "Je m'occupe de ton affaire". Bien traduite, cette réponse signifiait que rien ne se produirait. Un jour, l'un de mes amis qui était dans la vente des machines de bureau, me dit qu'il allait le rencontrer à Ottawa pour... enfin, le gouvernement utilise beaucoup de machines... Il l'y vit, en effet, à l'ancienne gare du lieu, devenue le centre de conférences du gouvernement fédéral, qu'éventuellement on convertira en musée (le centre, pas le gouvernement...). "Je dois voir Saint-Laurent (Louis Stephen Saint-Laurent, premier ministre du gouvernement libéral de 1948 à 1957) dans quelques minutes, et je lui parlerai de ton affaire...

Le député grimpa dans la hiérarchie du parti. Il fut un temps où personne ne pouvait être candidat à une élection sans son approbation. Plus tard, il contrôla les cordons de la bourse du parti au Québec. Il continuait à "gagner" les élections. Un jour, comme cela se devait il fut nommé sénateur. Grande joie dans la famille, réceptions, encensement, glorification.

Il était bon vivant, n'avait pas d'ennemis attendu qu'il savait quoi ne pas dire et évitait les embûches. Il faut dire qu'il était au courant de tout ce qui se passait dans les officines du parti. Je le revois fumant son cigare et savourant son cognac après un bon repas.

Malgré nos différences d'opinions, il m'aimait bien et je l'aimais bien. L'idée de la guerre le terrifiait. Lorsque je lui fis mes adieux, en uniforme, alors que je partais, je le vis vraiment ému, et je me dis alors que je n'aurais peut-être pas du être si dur envers lui dans mes textes.

• • •

Je le revis un jour, longtemps après. On venait de mettre son frère en terre. À un moment, il regarda sa montre. "Il faut que je quitte. Je dois prendre le train pour Ottawa où il y a réunion cet après-midi du comité du Sénat sur la pauvreté". Mon fils, qui était présent, et qui manie merveilleusement le sarcasme, laissa tomber... "Vous voulez dire la pauvreté du Sénat...".

Jean de LOTINVILLE

La 13e asemblée annuelle

Les participants adoptent la planification proposée



M. Léo Robert, le nouveau président de la SFM.

Le moins que l'on puisse dire de cette 13e assemblée annuelle, c'est que les employés de la SFM l'avait bien préparée, tant en ce qui concerne les documents concernant les réalisations que ceux de la planification proposée pour 1982-1983. Peut-être même trop puisque les participants au nombre de 250, aux différents ateliers ont semblé plutôt amorphes -par moment-.

Le travail en atelier avait pour but d'informer les participants des réalisations de 1981, et de leur proposer une planification pour 1982. Le tout se déroulant dans quatre ateliers, soit: politique, économique, développement communautaire et éducation préscolaire.

L'article 23

Dans le domaine politique (planification et recherche) les gros projets de l'année sont: étude de cas de Cour, avec la FFHQ pour assurer une interprétation favorable pour les francophones de l'article 23 de la nouvelle Constitution canadienne , la poursuite du cas Bilodeau à la Cour suprême, au niveau municipal assurer une loi des langues officielles de Winnipeg qui soit fonctionnelle et adaptée à la situation actuelle, en incluant Saint-Norbert et Saint-Vital dans la loi, et poursuivre la recherche pour identifier les éléments à changer qui devront se traduire en services bilingues quotidiens, voir à ce que les écoles françaises soient gérées par la communauté francophone par la poursuite de la phase II de la recherche entreprise en collaboration avec la FPCP, les EFM et les CEFM, sur l'étude des lacunes dans le système d'éducation actuel par rapport à l'éducation française, voir au développement d'un réseau de cablo-diffusion qui relierait les centres canadiens-français, définir les structures nécessaires à un service de bibliothèque en français pour toute la province et des rencontres régulières avec les députés, sénateurs et membres de l'opposition.

Il y a eu très peu de discussions à l'atelier économique, les gens semblant manquer d'informations. L'on a appris entre autres que les Clubs de placement sont passés de 11 à 15. Les objectifs pour les Clubs de placement sont de maintenir des contacts avec les clubs existants, et de susciter de l'intérêt dans la formation de nouveaux clubs, en plus d'offrir de l'aide technique. Les autres objectifs dans le domaine de l'économie sont: de réaliser un plan de développement global pour le Vieux Saint-Boniface et de voir à la juste part de celui-ci dans les cadres du programme l'amélioration du Centre Ville de Winnipeg, assurer l'implantation du projet sur l'Accord au sujet de la récréation et de la conservation. Quant au Conseil économique de la Rivière Rouge les objectifs sont demeurés vagues si l'on considère qu'ils sont d'évaluer le projet d'élaborer un nouveau plan d'action selon les recommandations et de répondre aux demandes et faire la promotion du développement économique.

Les recommandations adoptées

En ce qui concerne l'atelier de l'éducation préscolaire, plusieurs recommandations ont été adoptées, et la plus importante veut que le dossier d'éducation préscolaire soit transféré à la FPCP dans un délai de six mois. Des négociations seront entreprises entre la SFM et la FPCP pour en fixer les modalités. Une autre recommandation veut que la SFM prépare un mémoire et fasse pression auprès des gouvernements provincial et fédéral au sujet de la formation des enseignants au niveau préscolaire et des responsables des garderies et que des critères d'embauche soient établis. Et finalement que la SFM recommande à la FPCP de faire une campagne de sensibilisation auprès des animatrices préscolaires et des parents au sujet de la nécessité d'assister aux cours en animation préscolaire du CCSB et aux ateliers planifiés par la SFM.

En général le dossier du développement communautaire demeure pratiquement inchangé. Les grandes lignes demeurent d'encourager et de promouvoir les initiatives d'organisation et de participation des citoyens au développement global des communautés, et d'inciter les communautés à demander et utiliser les services offerts en français. Au niveau des nouveautés, il y a eu deux résolutions d'adoptées, la première veut que l'objectif d'inciter les communautés à demander et utiliser les services en français devienne un dossier provincial pour la SFM. L'autre recommande que la SFM transmette au BEF la demande de déterminer la qualité d'enseignement en français et qu'un standard soit établi et accepté pour toutes les écoles françaises.

Somme toute les participants ont semblé satisfaits de la planification proposée et l'ont entérinée sans grande opposition, lors de cette assemblée annuelle qui se déroulait au Collège de Saint-Boniface et dont l'événement majeur fut le discours du Premier ministre M. Howard Pawley.

Yvon GIROUX



Le Conseil d'administration sortant de la SFM.

"Le Confort et l'Indifférence"

"Le Confort et l'Indifférence", c'est le Québec à l'heure du Référendum jugé par Machiavel... c'est-à-dire extirpé de son contexte local, et mesuré à l'aulne de la réalité politique universelle. Ce long métrage aurait pu n'être qu'une simple chronique de la défaite référendaire du Parti québécois. L'ampleur de l'événement est cependant telle qu'il se revêt tout naturellement de drame et d'épopée. Le film qui en rend compte se drape de thèse, d'analyse, de pamphlet, comme un sourd cri de révolte contre la nature des hommes et des sociétés des États et des hommes d'État.

Incorporant un matériel largement inédit tourné par plus d'un dizaine de cinéastes de l'ONF, Denys Arcand condense en un seul et même film un long métrage d'intérêt dramatique et un éditorial cinématographique. Observant le déroulement des événements, il introduit sur la scène québécoise le grand personnage de l'Histoire, en la personne onctueuse de Nicolas Machiavel (Jean-Pierre Ronfard). Dans un style massif, brutal, ironique, solennel, chaque moment de l'action reçoit la réplique d'un extrait bien senti des écrits de Machiavel. Implacable leçon, jugement inexorable, confrontation empreinte de souriant cynisme, de réalisme tranquille, et non sans amertume.

Ainsi apparaît une nation encore jeune, cherchant à situer sur l'échiquier politique sa notion de pays, de patrie, de souveraineté, tout en oscillant entre le terrain acquis de la grande confédération moderne et l'aspiration traditionnelle des nationalités à l'indépendance.. une idée pour laquelle on n'est pas nécessairement disposé à payer le prix tracé par l'Histoire! Film bunuelesque où le grand choix collectif, pour le cinéaste, n'est plus ce noble combat où l'on offrait spontanément sa vie... Bruyante campagne de style électoral qui laisse un goût amer, ô paradoxe, tant aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Retraçant le cours des événements jusqu'à l'issue finale. "Le confort et l'Indifférence" fait le tour des acteurs du drame: travailleurs, immigrants, classes moyennes, femmes, âge d'or, professionnels, hommes politiques, establishement financier, militants, bref, couches populaires et élites dirigeantes. Et c'est le procès de la question du référendum, question qui pour certains, tranche dans le calme et la paix, qui, pour d'autres, cristallise l'hésitation et la confusion. L'issue serait-elle déjà fixée? le ton monte jusqu'à la crise de nerfs nationale. Des gros plans donnent visage aux factions. Est-ce OUI ou NON? C'est NON!

Traversant les vaincus réunis dans leur vallée de larmes, le cinéaste va analyser longuement les raisons de cette défaite, et étudier de près les "vrais" triomphes qui occupent le peuple.

Les Batteux
Le spectacle remplit ses promesses



Le spectacle Les Batteux a conquis les coeurs des personnes qui ont assisté à la première de cette oeuvre de Marcien Ferland.

L'ambitieuse production du Centre culturel Les Batteux précédée d'un bon "Battage" publicitaire était tout de même un énorme risque, à cause des attentes créées auprès du public. Le soir de la première, on peut dire que l'énorme fresque historique doublée d'une comédie musicale a livré plus que "sa marchandise" puisque c'est un spectacle de très grande classe.

Les Batteux c'est deux thèmes principaux: ce sont ces gens qui vinrent dans l'ouest en grand nombre dès le début du siècle durant un à trois mois pour faire les battages, est c'est aussi la bataille au Manitoba pour conserver l'enseignement en français en 1916, suite à l'adoption de la loi Thornton qui interdisait tout usage de la langue française dans les écoles. Sans oublier la belle histoire d'amour entre Pierre Blanchette, un batteux joué par Louis Dubé, et Isabelle Fillion la fille du fermier qui l'à engagé, et interprétée par Joanne Mercier.

L'auteur, M. Marcien Ferland a su allier avec intelligence, les scènes de la vie quotidienne d'un village francophone de cette époque avec les scènes décrivant les dures batailles menées au niveau de la province pour la survie du fait français. Mais Les Batteux demeure un travail d'équipe qui a atteint un haut niveau de qualité. Les comédiens par exemple, même si la plupart d'entre eux n'avaient aucune expérience, ont su être convaincants et faire montre d'un grand naturel.

La culture de l'époque

Ce qu'a réussi à faire par-dessus tout l'auteur c'est de recréer le climat, la langue, et certains aspects de la culture de l'époque, où des gens, qui ont vécu ces moments de la prière en famille ou de la visite de l'inspecteur du gouvernement qui vérifiait si la loi était respectée, ont pu déclarer à un moment ou l'autre du spectacle "c'est bien comme cela que cela se passait". Un trop grand nombre de personnes à la fois sur scène peut s'avérer désastreux, mais le metteur en scène Louis Lemieux a réussi un véritable tour de force dans ce domaine. Dans les scènes de foule, lors de l'arrivée des batteux, de la fête de Mme Fillion, et les autres, chaque comédien a quelque chose de bien particulier à accomplir. Les constumes sont excellents et le maquillage est très bien réussi, à tel point que Dennis Connelly qui personnifie le vieux Télésphore est méconnaissable.

L'interprétation des chansons par les comédiens est merveilleuse, et Louis Dubé, pour un, fit frissonner bien des sepctateurs par son interprétation de la chanson "Je me souviens". Des 11 chansons du spectacles, 8 sont de la plume de Marcien Ferland.

Les scènes filmées par l'ONF ajoutent un cachet au spectacle, et tout particulièrement le rêve de Pierre Blanchette où les très belle images foisonnent. Le déplacement de certaines pièces du décor se fait quand même assez rapidement malgré que le tout se passe dans la pénombre. La seule critique entendue à la fin concernait la durée du spectacle. Certains trouvaient que trois heures c'était un peu long, mais qu'est-ce trois heures lorsque votre intérêt est maintenu d'un bout à l'autre.

Une chose est à espérer, c'est que la carrière des Batteux ne se termine point avec la dernière représentation du 26 mars. Une oeuvre de cette envergure et de cette qualité mérite d'être exportée au Québec et au Nouveau-brunswick entre autres, afin qu'il soit connu que les francophones se sont battus eux aussi au Manitoba pour conserver leur caractère, leur langue et leur culture propre.

Yvon GIROUX



Ronald Bourgeois veut faire de la musique le reste de sa vie



M. Emile Guy du Conseil de la Vie française an Amérique remet le chèque de $1,500 au gagnant du concours Aurèle Séguin, Ronald Bourgeois.

En fin de semaine dernière les habitués du Foyer au Centre culturel ont pu apprécier les talents d'un jeune auteur-compositeur-interprète qui a remporté le prix Aurèle Séguin coordonné par la Fédération culturelle des Canadiens français en collaboration avec le Conseil de la Vie française en Amérique.

C'est au cours d'une conférence de presse, vendredi, que l'on a pu faire connaissance avec le gagnant de ce concours tenu pour la première fois à travers tout le pays par la FCCF. Il a écrit sa chanson "Westbound" qui parle de son coin de pays, à Chéticamp plus précisément, "un paradis que les jeunes doivent quitter à cause de la mauvaise situation économique", raconte Ronald. Ils émigrent dans l'ouest, vers l'Alberta où ils espèrent faire fortune. Lorsque j'y étais en septembre, 45 jeunes ont quitté Chéticamp, quand on pense que sa population est d'environ de 2,500 à 3,000 habitants c'est énorme", poursuit le gagnant du concours.

Sa composition s'est méritée de façon majoritaire les faveurs du jury composé de Marcien Ferland, auteur-compositeur et chef d'orchestre du Manitoba, de Mariette Lavoie, assistante à la realisation d'émissions musicales à Radio-Canada et de Robert Paquette, auteur-compositeur-interprète de l'Ontario. Les qualités qui ont fait pencher la balance en sa faveur, sont sa construction thématique, les valeurs sociales représentées, son interprétation sentie et la qualité commerciale de son oeuvre, et lui ont valu la bourse de $1,500 offerts par le Conseil de la Vie française en Amérique.

D'avoir remporté ce concours lui aura permis de présenter son spectacle en fin de semaine dernière au Foyer du Centre culturel et lui permettra de se rendre à Sudbury, où il participera à la Nuit sur l'Etang le 3 avril prochain. Il emploiera sa bourse à améliorer sa musique, à développer sa grammaire et lui permettra de faire des contacts afin de lancer sa carrière à un niveau national. Vers la fin d'avril, il fera la première partie du Spectacle de Daniel Lavoie à Rivière-du-Loup, et participera bientôt à une émission radiophonique à Montréal intitulée "En accord" en compagnie de l'animateur Jacques Cossette.

D'être le lauréat du concours Aurèle Séguin, lui donnera à son avis beaucoup de crédibilité, et il fera tout son possible pour que ce concours se bâtisse une solide réputation. De plus cela renforce son sentiment de confiance en lui, ça l'encourage à poursuivre sa carrière, "ça me met du vent dans les voiles", précise Ronald.

Le prochain objectif sera, pour l'ancien membre du groupe rock "Le lièvre", de se trouver un imprésario, et déjà une personne des Maritimes serait intéressée à prendre sa carrière en main. Il se produira seul en spectacle pour encore un an, mais il aimerait bien trouver trois musiciens très versatiles pour l'accompagner. D'ici là, il prendra le temps d'écrire et de trouver des gens qui pourront l'aider dans sa carrière.

Durant son séjour au Manitoba, il s'est fait de nombreux amis et il espère pouvoir revenir avant longtemps, et "être assez connu pour jouer dans la grande salle", en faisant allusion à la salle Pauline-Boutal au Centre culturel. Pour l'instant il est certain d'une chose, il veut faire de la musique le reste de sa vie. Sa définition du succès c'est "de faire assez d'argent pour en vivre, car faut faire assez d'argent pour payer ses taxes, son loyer, vivre, en somme", termine ce talentueux Acadien.

Yvon GIROUX

Jeannine Séguin a présenté les dossiers prioritaires de la FFHQ



Mme Jeannine Séguin a fait connaître, lors de son discours à l'assemblée annuelle de la SFM, les six dossiers prioritaires de la FFHQ.

Tout en insistant sur la nécessité d'une solidarité des francophones à tous les niveaux en vue de leur marche vers un développement global, Mme Jeannine Séguin, présidente de la Fédération des francophones hors Québec, en a profité lors de l'assemblée annuelle de la SFM pour présenter les six dossiers prioritaires de l'organisme.

Les dossiers de l'organisme francophone national, formé des neuf Associations provinciales des francophones hors Québec, sont: l'élaboration d'une politique de développement global, l'éducation, la Constitution, l'économie, les communications et le dernier né, loisirs et sports.

Dans le dossier de l'élaboration d'une politique de développement global, la Fédération a mis sur pied une équipe dont l'étude permettra de situer chaque secteur d'activités dans un cadre cohérent qui pourra susciter, guider et orienter chacune des actions de la Fédération, au rythme que chaque Association décidera de suivre en fonction de sa situation spécifique et de ses énergies. Selon Mme Séguin, la réflexion faite à partir de cette politique leur fournira une argumentation nécessaire dans les négociations avec le Secrétariat d'Etat pour le renouvellement des programmes de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle.

En éducation, la FFHQ visait trois objectifs dans le cadre du renouvellement des programmes de langues officielles dans l'enseignements soit: la reconnaissance du droit à un enseignement complet dans leur langue pour les francophones; la nécessité pour les provinces de présenter des plans précis de développement pour l'enseignement en langue française si elle veulent être admissible à l'aide fédérale; et la création d'un programme et d'un fonds distinct pour l'enseignement en langue française pour les francophones et un programme pour l'enseignement de la langue seconde et les programmes d'immersion. De l'avis de Mme Séguin, les démarches auprès du Secrétariat d'État ont produit des résultats, mais la FFHQ fut moins heureuse auprès du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Le contrôle de leurs institutions scolaires continuent d'échapper aux francophones et demeure un objectif à réaliser.

Un colloque en économie

Au sujet de la Constitution, notre "deuxième sport national" selon Mme Séguin, la FFHQ veut obtenir une interprétation la plus juste possible de la Loi constitutionnelle qui lui permettrait de présenter des cas-types susceptibles d'élargir en pratique les droits scolaires qui y sont énoncés. De plus la FFHQ, a regroupé certains stratèges pour l'aider à penser une stratégie qui lui permettra de mener une action complémentaire à l'action juridique, pour obtenir des modifications qui garantiront les droits des francophones.

En ce qui concerne l'économie, suite au rapport du comité économique "un espace économique à inventer", qui recommandait la tenue d'un colloque nationale en économie, la FFHQ travaille depuis six mois à organiser un colloque qui aura lieu à Ottawa les 7, 8 et 9 mai. "La dimension économique est et a toujours été, un levier important, mais souvent négligé, de développement pour nos communautés", a précisé Mme Séguin, en soulignant l'importance d'un tel colloque.

Dans le domaine des communications la FFHQ a présenté un projet au ministère des Communications qui vise à permettre aux francophones hors Québec de participer à la révolution technologique et à la nouvelle forme de télévision bi-directionnelle que Télidon, à l'instar du projet pilote qui se déroule à Élie, introduira dans les foyers d'ici quelques années.

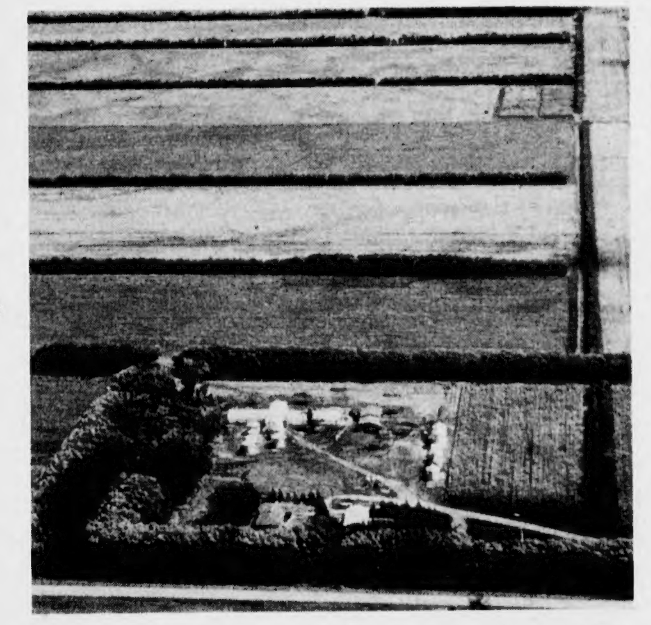
La solidarité

Enfin dans le dernier dossier, la FFHQ veut que les jeunes puissent avoir accès à des services de loisirs et de sports en français. Présentement, tout se fait presque exclusivement en anglais dans ce domaine où un budget de 30 millions est affecté, au détriment du développement linguistique et culturel de la jeunesse francophone. Mme Séguin en a profité pour louanger le travail de Franco-Manitobains, tels que Léo Létourneau, Raymond Hébert, Ronald Bisson, Jeannine Tougas et Michel Lagacé, qui travaillent sur ces différents dossiers.

C'est en conclusion que la conférencière et oratrice chevronnée, a insisté sur la nécessité d'une solidarité des francophones à tous les niveaux en vue de la progression de leur marche vers un développement global. À son avis, cette concertation de tous les organismes francophones doit se faire tant au niveau provincial, tel qu'entrepris au Manitoba, qu'au niveau national. "Il faut qu'aux niveaux provincial et régional aussi les énergies francophones se concertent et soient solidaires pour mettre en place les outils de développement de nos communautés et pour bâtir les institutions. NOS institutions, qui nous permettront de vivre notre vie comme francophones et de nous épanouir comme collectivité", termine la présidente de la FFHQ.

Yvon GIROUX

Les rideaux protecteurs dans les prairies.



Le vent influe continuellement sur la vie des habitants des prairies. Même s'il peut être bénéfique à certains temps de l'année, il produit de nombreux effets négatifs. En été, lorsqu'il fait chaud et sec, le vent emporte la couche arable du sol: en hiver, il augmente les frais de chauffage.

En plus de fournir diverses essences d'arbres et d'arbustes pour les plantations brise-vent, la pépinière de l'ARAP, à Indian Head, offre une aide technique sur la façon de planifier ou d'améliorer les brise-vent. En outre, elle fournit des renseignements sur le désherbage et des plans pour la construction de pulvérisateurs et de planteuses mécaniques. Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec votre représentant agricole ou la pépinière de l'ARAP à Indian Head, Saskatchewan. (S0G 2K0).

Saint-Claude

En vue des Choralies



Hélène Guy,de France, en tournée au Canada.

Lundi, 15 mars en l'église de Saint-Claude, il y avait répétition de chants en préparation pour les Choralies Internationales qui auront lieu à Winnipeg du 13 juillet au 7 août.

Environ quinze chanteurs de Haywood, Saint-Claude et Somerset s'étaient réunis pour cette importante répétition. En effet, Mlle Hélène Guy, d'Aix-en-Provence, France, envoyée du Ministère des Affaires étrangères du Canada et de la France faisait une tournée au Canada pour donner des ateliers de formation en chant de chorale. Saint-Claude avait le privilège de l'accueillir.

Quelques heures de répétition sous la direction de Hélène Guy apportent une nouvelle appréciation de ce qu'est le chant. Les chanteurs ont vite saisi son message, ses conseils professionnels en musique - la respiration, la diction, la posture, l'enchaînement, la valeur expressive. Ses critiques étaient reçues de façon très reconnaissante. Et, à mesure que la soirée avançait, le chant prenait une nouvelle valeur. C'était vraiment de la musique. Le dynamisme et les connaissances professionnelles en musique de Hélène Guy avaient développé chez ces quinze chanteurs l'art du chant, une musique vraie.

À en juger d'après les résultats obtenus par Hélène Guy, les Choralies Internationales, qui seront, alors composées de 1,500 choristes adultes en juillet, promettent d'être un succès dans le monde de la musique.

103e anniversaire de Marie Jobin



Le samedi 13 mars, Mme Marie Jobin célébrait son 103e anniversaire de naissance. Toujours très lucide, Mme Jobin se plaît à regarder la télévision et à faire de la lecture. Elle garde un sens d'humour et se rappelle encore très bien sa vie de pionnière lorsqu'elle arrivée de France à l'âge de 15 ans. Merveilleux! Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et bonne santé.

Un colloque national en économie = Pourquoi?

La Fédération des francophones hors Québec organise, pour les 7, 8 et 9 mai 1982, un colloque national en économie. Ottawa est le lieu choisi pour cet événement.

De plus en plus, les francophones hors Québec parlent de contrôler leurs institutions pour assurer leur développement. Ils parlent d'obtenir leurs écoles et leurs commissions scolaires. Ils travaillent fort pour développer leurs caisses populaires. Ils s'efforcent de créer des clubs d'investissement, des conseils économiques, des sociétés d'aménagement. Et quoi encore!

Les francophones hors Québec prennent conscience que leur faiblesse au niveau économique ralentit leur développement collectif. Il s'agit donc d'un domaine où il faut développer des compétences, des outils et des structures.

Le colloque national en économie veut réunir quelques trois cents personnes intéressées à poursuivre ou à amorcer des projets économiques en vue d'échanger sur les outils indispensables au développement économique des régions francophones hors Québec et sur les possibilités d'action dans leur milieu.

Les cinq thèmes abordés lors du Colloque toucheront le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et les caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie et la participation populaire à l'économie. Ce dernier atelier abordera trois sous-thèmes soit la communauté et le développement économique, les conseils régionaux de développement et les comités de citoyens et les femmes en économie.

Le développement d'une communauté au niveau économique suppose une participation de tous de façon directe ou autrement. En regroupant des personnes intéressées dans un processus de réflexion, d'échange et de contact, la FFHQ espère fournir le coup de pouce qui permettra de nombreuses initiatives. En fournissant de l'information spécialisée, en favorisant des contacts avec des personnes engagées dans un secteur ou l'autre de l'économie, en permettant à de nombreuses personnes d'échanger sur leurs expériences, la FFHQ espère que les participants, de retour dans leur milieu, initieront des activités économiques nombreuses et variées.

En résumé, la FFHQ organise ce colloque dans le but précis de favoriser une activité économique communautaire chez les francophones hors Québec.

Pour plus de renseignements communiquez avec **M. Gérald Dubé au No 233-4915.**

Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17

La présente chronique tentera de brosser à bref tableau des rencontres de la Commission scolaire du 22 février et du 8 mars dernier.

Plusieurs personnes de notre division assistèrent à divers recyclages ou conférences relatives à l'éducation durant ces dernières semaines., Tous en sont revenus d'autant plus sages et motivés à reprendre leur rôle important d'éducateur. Voici la liste des conférences accompagnées des représentants de la "Rouge":

- Rencontre régionale de MAST le 26 janvier à Vita - Edouard Robidoux, commissaire et Matt Lussier, coordonnateur du transport.

- Colloque des directeurs à Ottawa du 24 au 26 février - Omer Fontaine, directeur de Saint-Pierre Élémentaire.

- Conférence C.E.L. (sur "Language Arts") à Winnipeg les 4 et 5 mars - Huguette Phaneuf de Sainte-Agathe et Pat Szotowski de la colonie Suncrest.

- Assemblée annuelle des CéFM les 5 et 6 mars à Saint-Boniface - les commissaires, Paul Dupuis, Emile Huberdeau, Gilbert Rioux, Louis Roy, Germain Vermette et le directeur général, Lucien St-Vincent.

Le lundi 15 mars, le comité de perfectionnement professionnel a présenté à tous les professeurs de la Rouge avec invitation spéciale aux commissaires, un recyclage d'envergure sur l'usage des micro-ordinateurs. En plus du conférencier majeur, M. Robert Boucher, plusieurs personnes de ressources dont Gérard Toupin, directeur de Letellier et Alan Froese de l'Institut Collégial St-Pierre dirigeaient des ateliers à différents niveaux. Nos félicitations à Céline Houde et son comité divisionnaire pour ce grand succès.

MM. Matt Lussier, coordonnateur du transport, Norbert Neveux, mécanicien et son aide, Martial Dupuis, de la division assisteront à un séminaire traitant du maintien et de la réparation des autobus scolaires. Ce séminaire se tiendra à Winnipeg les 30 et 31 mars prochain.

Toujours dans le domaine du recyclage, Mme Paulette Vermette, orthopédagogue à Saint-Jean-Baptiste, présentait à la Commission scolaire un rapport intéressant sur la conférence de l'ACPI à laquelle elle avait assisté à Ottawa l'automne dernier. Elle remercia la Commission scolaire pour son encouragement moral et financier relativement à cette conférence.

À son tour, M. Edouard Robidoux nous fit part des grandes lignes de la rencontre régionale de MAST à Vita, M. Walter Eliuk de Sundown a été réélu au poste de directeur de la région sud-est. On a aussi discuté de l'usage des ordinateurs dans nos écoles et on a approuvé plusieurs résolutions, dont deux de notre division, qui seront présentées à la réunion annuelle de MAST à la fin du mois de mars.

Mme Susan Gentes, représentant l'union des employés "CUPE", soumit une recommandation visant à démontrer l'importance d'équiper les autobus scolaires avec des appareils de radio émetteurs-récepteurs. Cette question devra être réglée quand on discutera du budget pour l'année 82.

M. André Blondeau, de Forest, Guénette, Chaput, donna un rapport de la vérification des livres et présenta le rapport financier pour l'année 81. Il félicita l'administration divisionnaire pour sa gérance assidue des affaires scolaires.

Mme Lise Laroche fut embauchée pour remplacer Mme Aline Pilotte, secrétaire à Saint-Malo, qui prendra un congé de maternité sous peu. La division embaucha M. André Plamondon à compter du 1er mars, pour remplacer un professeur démissionnaire à l'Institut Collégial St-Pierre. Bienvenue et bon succès à tous les deux. En plus, la Commission scolaire accepta le renouvellement du prêt de service de M. Louis Gosselin, ancien directeur général, maintenant au BEF.

Dans un autre ordre d'idées, la Commission scolaire accepta de commanditer, au taux de 150,00$ chacun, un élève par année par secondaire pour le Centre Terry Fox. Ce programme d'une semaine à Ottawa, portera surtout sur les institutions canadiennes avec les thèmes secondaires suivants, sur une base rotative: les arts et la culture, la science et la technologie, les études canadiennes, les ressources et l'environnement, l'économie et enfin la loi.

Le directeur général présenta une formule de distribution de personnel enseignant pour l'année scolaire 82-83. Cette formule est surtout basée sur l'inscription tout en tenant compte des octrois de français par école, des octrois en éducation spéciale, des programmes spéciaux au secondaire, et de l'administration générale de chaque école. On prévoit pour l'an prochain une inscription presque identique à celle de cette année et conséquemment, le nombre d'enseignants sera à peu près le même que cette année. Cette formule fut acceptée, en principe, par les commissaires.

Le 22 février dernier, MM. Albert St-Hilaire, Jim Dewart et Ronald Perron du Comité de Parc et Récréation de Saint-Jean-Baptiste, présentèrent une requête pour obtenir une parcelle de terrain dans la cour de l'école secondaire en vue de construire une nouvelle aréna couverte. Après une analyse plus détaillées de cette requête par le comité de propriété, la Commission scolaire, à la réunion du 8 mars, approuvait la vente en question, sujette à des conditions acceptables aux deux parties.

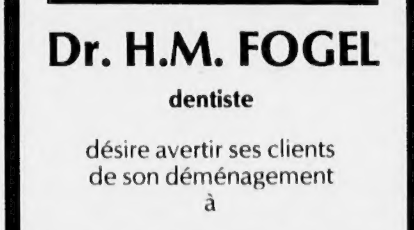
Le chemin provincial 205 qui relie la route 59 à la route 75, étant dans un état pitoyable depuis plusieurs années, fit de nouveau le sujet de discussions à la Commission scolaire. Comme résultat, la motion suivante fut acceptée à l'unanimité.

"Que la division scolaire de la Rivière Rouge No 17 appuie totalement les efforts de la municipalité rurale De Salaberry dans ses démarches auprès du gouvernement provincial dans le but d'améliorer et de revêtir le chemin provincial 205".

Enfin la Commission scolaire décida de majorer le taux horaire pour rencontres additionnelles à 7,00$. Cependant la rémunération annuelle de chaque commissaire ne connaîtra pas d'augmentation pour l'année 82.

À la prochaine!

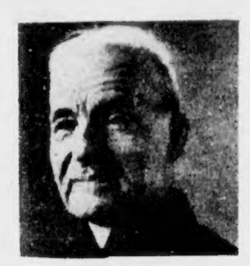
Lucien ST-VINCENT, directeur général



INFO DIOCESAINS

BÉATIFICATIONS À ROME

C'est le 23 mai prochain, à la Place Saint-Pierre, que Notre Saint Père le pape Jean-Paul II, proclamera BIENHEUREUX deux Canadiens, une Française et un Hollandais:





FRÈRE ANDRÉ, religieux de Sainte-Croix, reconnu par sa dévotion à saint Joseph, et le premier responsable de la fondation de l'actuel Oratoire Saint-Joseph à Montréal. Il est décédé à l'âge de 91 ans.

MÈRE MARIE-ROSE, fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, congrégation canadienne vouée à l'éducation des jeunes. Quoiqu'elle mourut six ans après cette fondation, son oeuvre fut solidement établie.

ANNE-MARIE RIVIER fonda en 1796 la Congrégation de la Présentation de Marie en France, une congrégation d'évangélisatrices qui, à travers les siècles, a pénétré les cinq continents.

PIERRE DONDERS, rédemptoriste hollandais, qui a oeuvré aux Indes comme missionnaire pendant plusieurs années.

De telles béatifications doivent être un temps de grâce pour l'Église toute entière mais tout particulièrement pour l'Église canadienne.

L'on prévoit que de nombreux Canadiens voudront participer à Rome même aux fêtes des béatifications. A cet effet des agences reconnues organisent des voyages tout planifiés à des tarifs spéciaux.

Pour tous renseignements, l'on peut s'adresser aux endroits suivants: Maison provinciale des SS. de la Présentation. (Référer à **LA LIBERTÉ**, No 46, 11 mars 1982); Maison provinciale des SS. NN. de Jésus et de Marie, 782, rue Dorchester, Winnipeg, Manitoba R3M 0R6. Tél.: (204) 475-7673

LA MESSE CHRISMALE

La messe chrismale que Mgr Hacault concélébrera avec ses prêtres aura lieu le Mardi Saint 6 avril 1982, à 20h, à la Cathédrale-Basilique de Saint-Boniface.

C'est durant cette célébration que Mgr l'Archevêque consacrera le saint chrême qui servira pour les onctions des sacrements de baptême, de confirmation et d'ordination sacerdotale. Il bénira également l'huile des catéchumènes ainsi que l'huile des malades dont le prêtre se sert pour administrer le sacrement des malades.

Un célébration très significative à laquelle tous les diocésains sont invités à assister tout particulièrement. À la suite de cette cérémonie, se tiendra un café-rencontre au sous-sol de la Cathédrale - moment opportun pour se rencontrer les uns les autres autour de notre archevêque.

MESSE DOMINICALE

ERRATA

La célébration de la messe dominicale à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens a lieu tous les dimanches à 21h et non pas à 21h30.

Célébration eucharistique à laquelle TOUS sont invités, particulièrement les jeunes.

Saint-Norbert

Réunion annuelle

Le comité culturel de Saint-Norbert vous invite à sa réunion annuelle le dimanche 4 avril prochain en la salle Perpétuel Secours 80, rue Saint-Pierre. Invités spéciaux seront: Mlle Corinne Tellier, historienne, et la chorale de Saint-Norbert. Le tout suivi d'un "Vin-fromage" offert gratuitement.

Bienvenue à tous les gens de Saint-Norbert et des environs.

Saint-Joseph

La "Boîte à chansons"

La soirée "Boîte à chansons", promise depuis si longtemps, vous sera offerte le samedi 3 avril, en la Salle St-Martin, à 20h.

Soyez tous les bienvenus pour nous faire part de votre décision au sujet du numéro que vous voudrez bien nous présenter Entrée. Adultes - $1.00 -- Étudiants - .50¢.

Pour couronner la soirée, un bon goûter vous sera servi. On vous attend nombreux!

Marie SARRASIN



Le Festival du Voyageur, en collaboration avec CP Air félicite le gagnant du tirage pour un voyage à Amsterdam.

De gauche à droite, M. Wayne Dale, gérant de CP Air à Winnipeg, M.R. Tait, de Fort-Garry, détenteur du billet gagnant, et le président du Festival du Voyageur, M. Gérald Pantel.

26 JUIN — MARCHEFONDS 1982

...à l'occasion de la Fête franco-manitobaine
...organisé par FRANCOFONDS — **26 JUIN**

Transport Canada / Transports Canada

AVIS AU PUBLIC

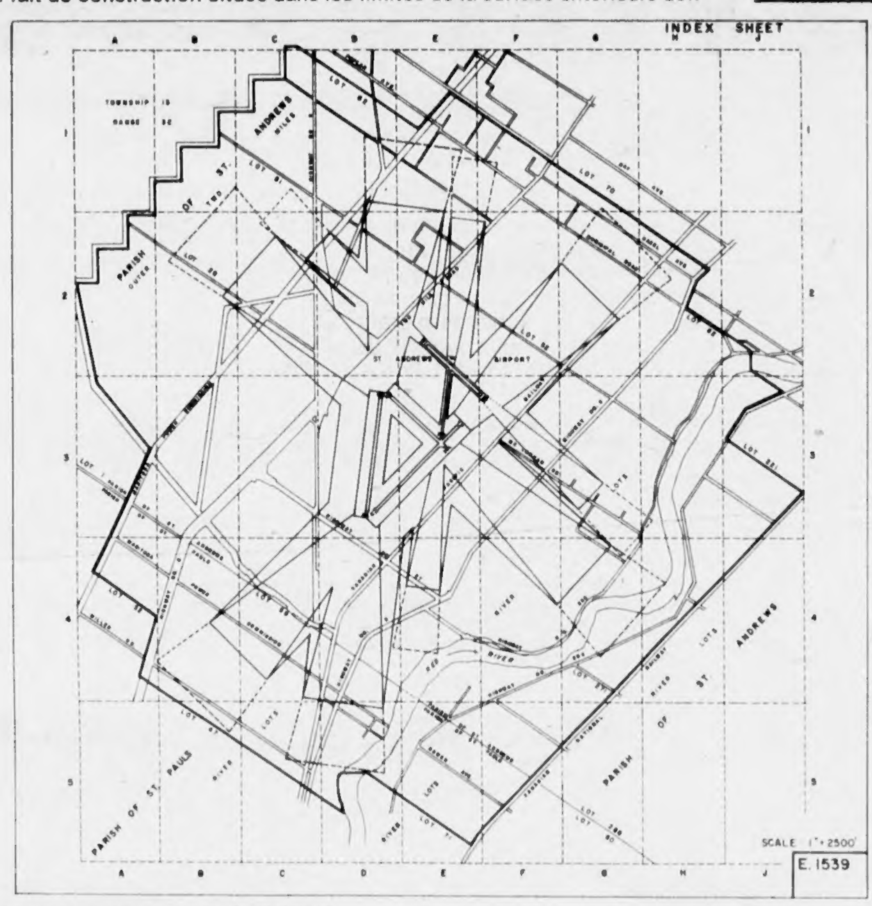
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU CANADA
AÉROPORT DE ST. ANDREWS

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, désire annoncer que le règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews, C.R.C., c.110. à été abrogé et qu'un nouveau règlement de zonage de l'aréoport de St. Andrews, C.P. 1981-3283 du 19 novembre 1981, a été établi conformément au pouvoir conféré par l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique, chapitre A-3, S.R.C. 1970, et selon les prévisions énoncées ci-après.

Le règlement de zonage impose une limite à la hauteur des nouvelles constructions, ou des rajouts à des constructions existant déjà, ainsi qu'à celle de la végétation, et interdit l'élimination de tout déchet comestible par les oiseaux ou propres à les attirer, dans les alentours immédiats de l'aéroport. Les propriétaires dont le fonds se trouve dans les limites de la surface extérieure dont la périphérie extérieure est constituée par une circonférence d'un diamètre moyen de 13 000 pieds sur le point de repère de l'aéroport seront, en fait de construction située dans les limites de la surface extérieure définie à la partie II du règlement de zonage, limités à une hauteur de 150 pieds au-dessus de la hauteur du point de repère de l'aéroport, avec des limitations plus restrictives dans le cas des approches de pistes et surfaces de transition.

Les droits de toute personne concernée par le règlement de zonage sont régis par les dispositions des paragraphes (10) et (11) et l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique. Le détail précis de la nature et de la portée du règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews peut être déterminé par examen du document officiel du Bureau des Titres de Propriété, à Winnipeg (Manitoba), le 18 janvier 1982, au No 82/3286.

Canada



RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AÉROPORT DE ST. ANDREWS

Titre abrégé

1. Le présent règlement peut être cité sous le titre: **Règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews.**

Définitions

2. (1) Dans le présent règlement,

"aéroport" désigne l'aéroport de St. Andrews, dans la municipalité rurale de St. Andrews, dans la province du Manitoba; (airport)

"bande" désigne la partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport comprenant la piste spécialement aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs dans une direction déterminée; cette bande est décrite plus en détail à la partie V de l'annexe; (strip)

"Ministre" désigne le ministre des Transports; (Minister)

"point de repère de l'aéroport" désigne le point décrit à la partie 1 de l'annexe; (airport reference point)

"surface d'approche" désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande; ladite surface d'approche est décrite plus en détail à la partie III de l'annexe; (approach surface)

"surface de transition" désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surface d'approche; ladite surface de transition est décrite plus en détail à la partie VI de l'annexe; (transitional surface)

"surface extérieure" désigne une surface imaginaire située au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport; ladite surface extérieure est décrite plus en détail à la partie IV de l'annexe. (outer surface)

(2) Aux fins du présent règlement, le point de repère de l'aéroport est à 757 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Application

3. Le présent règlement s'applique à tous les terrains, y compris les emprises de voies publiques, qui sont attenants à l'aéroport ou dans son voisinage, et qui sont situés

A) à l'intérieur, et

b) directement au-dessous de la partie des surfaces d'approche qui s'étend au-delà des limites extérieures décrites à la partie II de l'annexe.

Dispositions générales

4. Il est interdit d'ériger ou de construire, sur un terrain visé par le présent règlement, un bâtiment, ouvrage ou objet, ou un rajout à un bâtiment, ouvrage ou objet existant, dont le sommet serait plus élevé que

a) les surface d'approche;
b) la surface extérieure; ou
c) les surfaces de transition.

Végétation

5. Lorsque, sur un terrain visé par le présent règlement, la végétation croît au-délà du niveau des surfaces mentionnées à l'article 4, le Ministre peut ordonner au propriétaire ou à l'occupant du terrain d'enlever l'excédent de végétation.

Dépôt de déchets

6. Il est interdit au propriétaire ou à l'occupant d'un terrain visé par le présent règlement de permettre qu'on y dépose des déchets comestibles pour les oiseaux ou propres à les attirer.

ANNEXE
PARTIE I

Point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport est un point situé à l'intersection d'une ligne parallèle à l'axe de la piste 12R - 30L, tirée à une distance de 500 pieds mesurée perpendiculairement à l'axe de cette piste en direction sud-ouest, et d'une autre ligne parallèle à l'axe de la piste 04-22, tirée à une distance de 500 pieds mesurée perpendiculairement à l'axe de cette piste en direction nord-ouest.

PARTIE II

Limites extérieures des terrains

Voici la description des limites extérieures des terrains:

À partir du point d'intersection de la rive ouest de la rivière Rouge et de la limite sud-ouest du lot riverain 48 dans la paroisse de Saint-Paul; de là, en direction nord-ouest, le long de ladite limite sud-ouest du lot riverain 48 jusqu'à l'angle sud-ouest de ce dernier; de là, en direction nord-ouest et en ligne droite, croisant l'emprise de la route entre les lots riverains et les lots situés dans les deux milles extérieurs dans ladite paroisse de Saint-Paul jusqu'à l'angle sud-est du lot 48 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction nord, le long de la limite est des lots 48, 49, 50, 51 et 52 dans lesdits deux milles extérieurs, jusqu'à l'angle sud-est du lot 53 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction nord-ouest, le long de la limite sud-ouest dudit lot 53, jusqu'à l'intersection de cette dernière et de la limite nord-ouest des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 3174 déposé au Bureau d'enregistrement des titres fonciers de Winnipeg; de là, en direction nord-est, le long de ladite limite nord-ouest dudit plan numéro 3174, traversant les lots 53, 54, 55, 56, 57, 58 et 59 dans lesdits deux milles exétieurs dans ladite paroisse de Saint-Paul, jusqu'à l'intersection de celle-ci de la limite sud-ouest de l'emprise de la route gouvernementale établie entre ladite paroisse de Saint-Paul et la paroisse de St. Andrews; de là, en direction nord-est et en ligne droite, croisant ladits emprise de la route gouvernementale, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est de ladite emprise et de la limite nord-ouest des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 3163 déposé au Bureau d'enregistrement des titres fonciers de Winnipeg; de là, en direction nord-est, le long de la limite nord-ouest dudit plan numéro 3163, traversant les lots 1, 2, 3, 4, et 5, et une partie du lot 6 dans les deux milles extérieurs dans ladite paroisse de St. Andrews, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 8696 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction nord-ouest et nord, le long des limites nord-est et est dudit plan numéro 8696, traversant les lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, et 17, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite sud du chemin Four Mile situé entre la paroisse de St. Andrews et le township 13, rang 3, à l'est du méridien principal; de là, en direction est et nord, le long des nombreuses limites sud et est dudit chemin suivant sin tracé jusqu'à l'intersection de la limite sud dudit chemin et de la limite nord-est du lot 62 dans les deux milles extérieurs de ladite paroisse de St. Andrews; de là, en direction sud, est, le long de ladite limite nord-est jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest dudit plan numéro 3163; de là, en direction nord-est, le long de ladite limite nord-ouest; jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est du lot 69 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction sud est, le long de ladite limite nord-est jusqu'à l'angle le plus à l'est dudit lot; de là, en direction sud-est et en ligne droite, croisant le chemin Two Mile, jusqu'à l'angle le plus au nord du lot riverain 69; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot 69, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite sud-est d'un chemin figurant sur le plan d'arpentage numéro 3404 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et sud, le long des limites sud-est et est dudit chemin figurant sur ledit plan numéro 3404, jusqu'à l'intersection de celles-ci et de la limite nord-est du lot riverain 62; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot riverain 62, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord du chemin River figurant sur la plan d'arpentage numéro 8374 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud et en ligne droite, croisant ledit chemin River et la rivière Rouge, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est du lot riverain 215, dans ladite paroisse de St. Andrews, et de la rive sud de ladite rivière; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot 215 jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest d'un chemin figurant sur le plan d'arpentage numéro 3136 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest, traversant les lots 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 221, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est du lot riverain 222; de là, en direction sud-est, le long de ladite limite nord-est du lot riverain 222, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest de l'emprise des chemins de fer nationaux du Canada figurant sur le plan d'arpentage numéro 1717 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest dudit plan numéro 1717 jusqu'à l'intersection d'une ligne parallèle à la limite sud-ouest du lot riverain 281 et tirée à une distance de quarante (40) pieds en direction nord-est de ladite limite; de là, en direction sud-ouest et en ligne droite, jusqu'à l'intersection de la limite sud-ouest du lot riverrain 281 et de la limite nord-ouest de l'emprise des chemins de fer nationaux du Canada figurant sur le plan d'argentage numéro 1698 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest dudit plan, traversant les lots riverains 282 à 288 inclusivement, dans la paroisse de St. Andrews, et toujours le long de ladite limite, traversant les lots riverains 60 à 70 inclusivement dans ladite paroisse de Saint-Paul, et traversant la route située sur le lot riverain 64 de ladite paroisse de Saint-Paul jusqu'à l'intersection de cette limite et de la limite sud-ouest dudit lot tiverain 70 dans ladite paroisse de Saint-Paul; de là, en direction nord-ouest, le long de ladite limite sud-ouest, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la rive est de la rivière Rouge; de là, en direction ouest et en ligne droite, croisant ladite rivière, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est du lot riverain 50 et de la rive ouest de ladite rivière; de là, en direction sud, le long de la rive ouest de ladite rivière devant les lots riverains 50, 49 et 48, jusqu'au point de départ; ces limites extérieures des terrains sont tracées en jaune sur le plan No E 1539 du ministère des Trensports.

PARTIE III

Surfaces d'approche

Les surfaces d'approche tracées en bleu sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports sont des surfaces attenantes à chacune des extrémités des bandes associées aux pistes 04-22, 12R - 30L, 18R - 36L, 12L, - 30R et 18L - 36R, et sont décrites plus en détail ci-dessous:

a) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 04,

b) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 22,

c) une surface atenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 12R,

d) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 30L,

e) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 18R,

f) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 36L,

chacune étant consitutée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 50 pieds dans le sens horizontal, qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de chaque bande, à 200 pieds de hauteur par rapport au niveau de l'extrémité de chaque bande dans le sens vertical, et à 10,000 pieds de l'extrémité de chaque bande dans le sens horizontal, les extrémités extérieures de chaque ligne horizontale imaginaire étant à 2,000 pieds du prolongement de chacun des axes;

g) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 12L,

h) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 30R,

i) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 18L,

j) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 36R,

chacune étant consitutée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 40 pieds dans le sens horizontal, qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de chaque bande, à 207.5 pieds de hauteur par rapport au niveau de l'extrémité de chaque bande dans le sens vertical, et à 8,300 pieds de l'extrémité de chaque bande dans le sens horizontal, les extrémités extérieures de chaque ligne horizontale imaginaire étant à 955 pieds du prolongement de chacun des axes.

PARTIE IV

Surface extérieure

La surface extérieure, tracée en jaune sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports, est une surface imaginaire qui consiste en un plan commun situé à une altitude de 150 pieds au-desssus de l'altitude déterminée du point de repère de l'aréoport, saut que, là où le plan commun est à moins de 30 pieds au-dessus de la surface du sol, la surface imaginaire est située à 30 pieds au-dessus de la surface du sol.

PARTIE V

Bandes

Voici la description des bandes qui figurent sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports:

a) la bande associée à la piste 04-22 mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 5,500 pieds de longueur;

b) la bande associée à la piste 12R-30L mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,400 pieds de longueur;

c) la bande associée à la piste 18R-36L mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 5,100 pieds de longueur;

d) la bande associée à la piste 12L-30R mesure 250 pieds de largeur, soit 125 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,200 pieds de longueur;

e) la bande associée à la piste 18L - 36R mesure 250 pieds de largeur, soit 125 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,150 pieds de longueur.

PARTIE VI

Surfaces de transition

Chaque surface de transition tracée en rouge sur le plan No E. 1539 du ministère des transports est.

a) dans le cas de celles qui sont associées aux pistes 04-22, 12R-30L et 18R-36L, une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 7 pieds dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, qui s'élève à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surface d'approche jusqu'à son intersection avec la surface extérieure ou avec une autre surface de transition d'une bande adjacente; et

b) dans le cas de celles qui sont associées aux pistes 12L-30R et 18L-36R, une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 5 pieds dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, qui s'élève à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à son intersection avec la surface extérieure ou avec une autre surface de transition d'une bande adjacente.

Expo scientifique



Vendredi le 19 mars, c'était l'exposition divisionnaire à l'école Noël-Ritchot et les écoles secondaires et Saint-Joachim y étaient bien représentées.

On sait que dans ces deux écoles, tous participent d'une façon et d'une autre aux projets scientifiques et que c'est alors une période où on ne parle pratiquement que de fossiles, de fusées, d'aéroflotteurs, de radio activité... Il se fait d'abord une évaluation au niveau de l'école où les gens de la communauté participent comme juges ou bien viennent se faire expliquer des trouvailles scientifiques.

Les gagnants de chaque catégorie, à chaque niveau, se rendent ensuite au concours divisionnaire.

Voici la liste des gagnants de La Broquerie au niveau divisionnaire.

Médailles d'argent: Les aimants - Francis Normandeau - Gilbert Gagnon; La lumière - Gilbert Gauthier; Cactus et plantes grasses - Lucie Durand; Système solaire - Carole Nadeau; La distillation - Gérald Lafrenière - Alain Normandeau; Pluies acides - Robert Connelly - Paul Bourrier.

Médailles de bronze: Effets de la lumière sur les plantes - Corinne Durand; Le diabète - Valérie Vielfaure; Le coeur - Marcel Connelly et Darrin Bouchard; La germination des graines - Richard Verrier; Les os - Michelle Boily; Les membres artificiels - Colette Connelly - Claire Nadeau.

Médailles d'Or: le train qui vole - Donald Balcaen - Paul Dumesnil;

Rapport de la police

Janvier: 8 infractions au code de la route; 20 avertissements; 2 infractions - possession de boisson alcoolisée; 8 investigations.

Février: 20 infractions au code de la route; 20 avertissements; 10 infractions - possession de boisson alcoolisée; 1 conduite en état d'ébriété; 8 investigations.

Deux mois relativement calmes à cause des grands froids, selon le constable Mantie qui s'attend à redevenir un peu plus occupé avec l'arrivée du printemps.

Un importante saisie de drogue a eu lieu dans la région la semaine dernière. Une enquête est en cours pour dénicher le fond de l'affaire. La police a indiqué que des poursuites seront intentées.

Décès de Jos Delorme

M. Jos Delorme représentait le quartier 5 au Conseil municipal de La Broquerie depuis le mois de novembre 1980. Il était âgé de 54 ans et laisse dans le deuil son épouse. Clémence, quatre fils Harvey, Roland, Phil et Brian ainsi qu'une fille, Doreen. L'inhumation a eu lieu mardi matin à l'église de Marchand.

Relations humaines

Un cours de ralations humaines sera offert à La Broquerie à partir de dimanche soir le 28 mars. Une session d'orientation a eu lieu le 21 et 27 personnes se sont inscrites à ce moment-là. La méthode est de Sylva Bergeron, l'animateur motiveur est Gérard Dion. On peut s'inscrire dimanche soir sur place. Il paraît qu'avec cette session (d'une durée de 10 soirées), on peut marcher la tête dans les nuages et les deux pieds sur terre. Dimanche, le 28, à la bibliothèque de l'école Saint Joachim.

Camp Arnes - 8, 9 et 10 mars 82

Lorsqu'on veut quelque chose de bien à l'École Saint-Joachim de La Broquerie on prend les bons moyens pour l'obtenir. Depuis le début novembre, quelques 66 étudiants de la 4e à la 8e année, se sont efforcés de ramasser des fonds qui leur permettraient de vivre une expérience d'éducation en plein air, au Camp Arnes, pendant 3 jours.

Même les étudiants de la 3e année se sont joints à nous afin de participer dans le patineton qui nous permit de recueillir au-delà de $2000.

Dès lundi matin, le 8 mars, lors de notre départ, on sentait déjà une atmosphère tout à fait spéciale; les plus vieux n'étaient pas plus calmes que les plus jeunes, mais tous les visages étaient radieux.

On se rendit compte même, que certaines personnes qui ne devaient pas venir au camp n'ont pu résister à la tentation du nous visiter, en prenant l'avion quelques 6 heures après le départ des autobus. D'autres auraient oublié d'apporter leurs sacs de couchage et ... pyjamas. D'autres se seraient trompés de route dans le but d'arriver à destination les premiers.

Une fois au camp ce fut la découverte des cabines, des jeux sportifs, des salles de jeux et manger. Les jeunes se rendirent compte que le groupe qui participait dans les activités n'était pas le même que celui qui couchait dans les diverses cabines; car à Saint-Joachim lorsque nos étudiants participent dans des activités de groupes, nous formons toujours des équipes multi-âge; cependant, lorsqu'il s'agissait de groupe par cabine, hé-bien là! les regroupements allaient d'après le sexe et l'année scolaire de l'étudiant.

D'après Ms. Lily Loewen, responsable du Camp Arnes, les jeunes de Saint-Joachim ont vraiment démontré un esprit communautaire sympathique et compréhensif. Elle nous a presque supplié de passer un mois au camp au lieu de trois jours; ce qui aurait plu à plusieurs jeunes.

Nous avions une cédule assez rigide à partir du lever à 7h, le matin, jusqu'au coucher à 21h30 le soir. Toute une variété d'activités telles que: orientation à la boussole, étude de la neige, raquette (apprentissage), panne d'avion, construction d'abris avec brêlage, bricolage (wood burning), ski de fond, observation de la nature, feux de camp (fabrication), "Eskimo toss", "Tinikling", "Lumey Sticks", étaient en marche sous la direction des professeurs de l'école ainsi que des adultes tels que frère Réal St-Pierre, notre orienteur Martial Marcoux et notre stagiaire M. Jeff O'Leary; à cette équipe venait s'additionner l'équipe du camp.

Plusieurs jeunes parlent encore des activités du camp, de l'excellente nourriture, etc. tout en disant, "Monsieur, on devrait y aller une fois par mois à des camps comm'ça!"

On peut dire en conclusion que le camp fut bien organisé par Mme Yvette Gagnon, et tous les professeurs de la 4e à la 8e année ont su y mettre beaucoup d'enthousiasme avec elle et les autres adultes responsables afin que nos jeunes bénéficient de cette petite sortie.

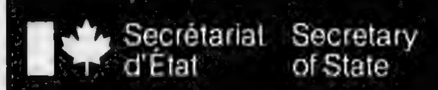
Enfin, même si trois jours c'est court, je connais des jeunes qui avaient hâte de revoir leurs parents; des parents qui ont trouvé la maison grande et vide et des professeurs (qui sont restés à l'école) qui malgré le calme qui régnait dans tout l'édifice, étaient tellement contents de nous revoir.

Merci à tous et au prochain camp!

Henri BISSON



39 élèves de l'école secondaire se sont rendus à Noël Ritchot pour expliquer leurs découvertes.


Secrétariat d'État
Secretary of State


Canada

Saint-Adolphe

Soirée de variétés



Vendredi soir, le 12 mars, dans la salle polyvalente de l'école, la classe 6 et 7 française présentait une soirée variété pour les parents et amis. Les élèves avaient tout préparé par eux-même: chants, saynètes et commentaires avec diapositives. Ils sont vraiment "artistes en herbe" ces jeunes car cette soirée fut des plus intéressantes. C'est beau de voir tout ce talent sur scène, sans gêne, sans souci. Le professeur de cette classe, M. Renald Gagnon, mérite des félicitations, car il leur a donné cette initiative qui leur a permis de découvrir leurs talents naturels et de les mettre en pratique.



Nous sommes fiers de vous!

L'exposition scientifique divisionnaire avait lieu à l'école de Saint-Norbert et à Noël Ritchot, jeudi et vendredi les 18 et 19 mars. Les élèves gagnants de Saint-Adolphe ont soumis leurs projets dans cette exhibition. Il y avait 18 projets de l'école. Sur ce nombre, 8 projets ont mérité des médailles. Médaille d'or: Joanne Pelletier, avec son projet sur les dentifrices. Lynne Trudeau - Lianne Lagassé - avec leur projet de "Couleurs et les Plantes". Médaille d'argent: Lisa Labossière - avec "La Mémoire", Daniel Touchette - "Atomic Energy" - Carmen Pajak - Jody Thomas - "Les Arachides". Médaille de bronze: Angèle Aubin - "Les Agents de Levain" - Réal Aubin - "Electrodéposition" - Dana Pajak - "Les électrons".

Nos félicitations, continuez votre beau travail.

Hockey

La saison du hockey est finie pour toutes les équipes de Saint-Adolphe. Il y eut du beau jeu et les jeunes ont montré un bel esprit d'équipe. Meilleure chance l'an prochain. Des fleurs à tous les adultes qui ont passé leur temps durant la saison. le banquet de fin de saison aura lieu le 11 avril dans la grande salle du "St. Adolphe Motor Inn".

Calendrier

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire aura lieu le dimanche 28 mars à 15h à la bibliothèque de l'école. Un banquet suivra l'assemblée. Tous les membres sont invités à venir y assister.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX



CHRONIQUE DE LA TÉLÉ

par Maryse LAIROT

EN GRANDE PREMIÈRE, DU HOCKEY AMATEUR À CBWFT

C'est à 13h00, le dimanche 28 mars, que les amateurs du hockey pourront voir, pour la première fois à la télé, une **rencontre de la finale de la Ligue Hanover-Taché** rencontre qui se déroulera à Île-des-Chênes et qui sera commentée par François Riopel. La réalisation de cette retransmission sera signée Richard Simoens. Amateurs de hockey, soyez à vos postes.

NOS GÉNIES EN HERBE SONT MIS À L'EPREUVE

Chaque semaine, nos jeunes étudiants des écoles secondaires francophones s'affrontent dans une lutte tout aussi amicale que serrée. Dimanche à 17h30, ce sera le tour du **Collège de Saint-Boniface** qui sera opposé au **Précieux Sang.** Nos jeunes concurrents répondront aux questions que leur posera Louis Lemieux et essaieront de remporter la victoire. La réalisation est signée Marie Benoist-Martin

LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ...

Pourtant, il semblerait qu'il soit devenu, pour la plupart des gens, un synonyme de corvée. Dimanche à 19h30, nous vous présenterons un document intitulé J'AI MAL AU TRAVAIL, document qui, après avoir fait un tour d'horizon de la situation actuelle et des sentiments contradictoires développés vis-à-vis du travail, brossera un tableau le plus exhaustif possible sur les tentatives faites aujourd'hui pour réinventer une relation avec le travail.
Animation: Michel Pellan.

VERSO

Le deuxième volet de la série VERSO, réalisée par Donald Hétu, laissera la parole à M. ROLAND COUTURE, ancien directeur de CKSB et homme d'affaires très connu dans la communauté francophone. M Couture se racontera en toute simplicité et honnêteté et expliquera pourquoi la discipline a joué un si grand rôle dans sa vie.
Cette émission sera diffusée le vendredi 2 avril à 18h30. À ne pas manquer.

BONNE FÊTE MAMAN

Non ce n'est pas encore la Fête des Mères. C'est tout simplement un petit rappel. La pièce d'Elizabeth Bourget, interprétée par les comédiens du Cercle Molière sera diffusée le mardi 30 mars à 20h00, à notre antenne.



NOMINATIONS



LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE



ROMÉO ST-AMANT

M. Gérald Dorge, président de la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roméo St-Amant au poste de directeur de la Caisse. M. St-Amant est originaire de Saint-Jean-Baptiste, est marié et père de cinq enfants. Il a une très grande expérience bancaire et au cours des années a suivi plusieurs cours en administration et en gestion financière. M. St-Amant entra en fonctions le 22 mars 1982.



LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE



AURÈLE REMILLARD

M. Henri Alarie, président de la Caisse populaire d'Elie est heureux d'annoncer la nomination de M. Aurèle Remillard au poste de gérant de la Caisse. M. Remillard, natif de Saint-Joseph, a 14 ans d'expérience dans le mouvement des Credit Unions et il détient plusieurs diplômes pour des cours en gestion coopérative. M. Remillard entrera en fonctions le 1er avril 1982.



LA CAISSE POPULAIRE DE RICHER

M. Lionel Tetrault, président de la Caisse populaire de Richer est heureux d'annoncer la nomination de M. Brunel Girardin à la gérance de la Caisse. M. Girardin, natif de Saint-Claude, oeuvre dans le mouvement depuis 1975. Au fil des années, il a suivi plusieurs sessions de formation dans le mouvement des Caisses populaires. M. Girardin est marié et père de trois enfants. Il entra en fonctions à la Caisse le 1er mars 1982.

Île-des-Chênes

Décès de M. Roger Petit

C'est avec incrédulité que les gens ont réagi à la nouvelle du décès soudain de Roger Petit, survenu le dimanche soir 14 mars. Âgé de 36 ans, Roger était l'époux de Huguette (née Wenden) et le père de cinq jeunes enfants, Brigitte, Roméo, Marcel, Ginette et Maurice. Fils de Emile Petit et Bertha Beauchemin, Roger avait passé toute sa vie à Île-des-Chênes où il était, avec son frère Gilbert copropriétaire de l'entreprise "Centennial Gravel & Excavation Ltd". En janvier il avait été élu syndic. Les prières furent récitées le 16 mars en l'église N.D. de la Miséricorde. La messe de la Résurrection a été célébrée le 17 mars à 17h00.

Notre église a pu à peine contenir la foule de parents et d'amis qui est venue rendre un dernier hommage au défunt et offrir leurs condoléances à la famille éprouvée. Outre son épouse et ses enfants, le défunt laisse dans le deuil une soeur Lilliane et son mari Edouard Manaigre, trois frères, Lucien et son épouse Terri, Raymond et son épouse Rose-Marie, Gilbert et son épouse Noëlla,plusieurs neveux et nièces.

Basket-ball

L'équipe de basket-ball des garçons vient de compléter sa saison. Ils ont remporté le championnat divisionnaire en défaisant Saint-Norbert 51-40. Les membres de l'équipe qui n'a pas perdu un seul match sont: Luc Lachance, Jean-Louis Laurendeau, Marc Roy, Bruno Trudeau, Dino Trudeau, Lenard VanDer Meer et Gary Yachison. Les entraîneurs pour la saison étaient Yves Brunel, Michel Jolicoeur et Richard Groen.

Comme partout ailleurs, nos jeunes ont démontré et surtout ont approfondi leurs connaissances en préparant une exposition scientifique à l'école où plusieurs se sont mérités des médailles. Voici la liste: Section 4-6 français - En agriculture et sciences terrestres: médaille d'argent à Renée Gagnon-Rena Roeland. En biologie: médaille d'or à Joseph Beauchemin, Robert Gagné, J.P. Laflèche; médaille d'argent à Robert et Brigitte Perron, médailles de bronze à Renée Hill,Joanne Lemoine et à Trevor Martin, Roger Bonneteau. En astronomie: médaille d'argent à Jeffrey Demarcke, Marcel Molin. En sciences physiques: médailles d'or à Lorne Laliberté et à Sylvio Hogue; médailles de bronze: Yvon d'Auteuil et Jocelyne Petit; En chimie: Médaille d'argent à L. Comeault, R. Pelletier et L. Van Gorp; médaille de bronze à M. Lemoine et Nicole Harder.

Section 4-6 anglais - en biologie, médailles d'or à J. Thompson, J. Ivey et à S. Olivier et C. Belot; médailles d'argent: P, Nadler et L. Dumontier; médailles de bronze; C Ernest, A Walker, L Bell, L. Delaronde, J. Defoort, C. Kennedy, J. Friesen J. Freisein; En sciences de la santé: médaille d'or à K. Lavallée, R. Neufeld, J. Bérard; médaille de bronze à C. McNeil; En technologie: médaille d'or à J. Neufelf, J. Bérard; médailles d'argent à T. Henrotte, N. Algera et M. Kruse; médailles de bronze à T. Thompson, C Van Gorp, R. Loran; En chimie: médailles d'argent à C. Hamm,. et S. Picklyk, médaille de bronze à S. Cooke.

Section 7-9 anglais - En agriculture: médaille d'or à K. Schwark; en biologie: médaille de bronze à M. Péloquin; en sciences de la santé: médailles d'argent à M. Neufeld et S. Swerdyliak; médaille de bronze à J. Allarie; en astronomie: médaille d'or à S. Bell; en technologie: médailles d'or à J. Watt, T Steffes et H. Nimchuk, H. Kaminsky, médailles d'argent à B. Brûlé et R. Brûlé, M. Vien et L Lachance B. Lavallée et L. Vander Meer, Steffles & Cie; médailles de bronze à M. Olivier B. Trudeau, et Emile Petit. En chimie: médaille d'or à D. Van Gorp, J. Duesterhoeft; médaille d'or à T Cooke médailles de bronze à R. Montsion, G. Yachison et A Boychuk.

Section 7-9 français En science de la santé: médailles de bronze à Robert Laurin et G. Baggley, D. Jolicoeur, En physique: médailles d'argent à J. Van Gorp, R. Trudel et Evelyne Rouire; médailles de bronze à Lynn Fillion, et T Cusitar, Jamie Gross; En chimie: médailles d'argent à Denis Trudeau, Bernard Petit et Cheryl Goovaerts, Michele Bonneteau; médailles de bronze à Nicole Hince, Bernadette Hogue et B. Goovaerts, J. Arnould.

De ceux-ci, un bon nombre s'est rendu à Saint-Norbert pour l'expo divisionnaire. Félicitations aux jeunes qui ont remporté des médailles: Brigitte et Robert Perron: Or; Michele Bonneteau et Cheryl Goovaerts: Bronze; Marcel Molin et Jeffrey Demarcke: Bronze; Julie Duesterhoeft et Donna Van Gorp: Argent; Jeff Thompson. et Judy Iney: Bronze; Joey Watt et Trevor Steffes: Bronze.

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 11 mars, la L.F.C. a tenu sa réunion générale. Il y aura élection d'un nouvel éxécutif à la réunion d'avril. C'est aussi le temps de recruter des nouveaux membres - alors avis aux dames intéressées. Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à Angèle Lacroix au No 878-2869 ou Thérèse Bouchard au No 878-2374.

Comme partie-programme, les comités spirituels et d'éducation ont fait refléchir les membres. Le thème: "La foi se vit en famille" a été développé et étudie. On a conclu qu'il y a de l'espérance pour l'avenir.

Calendrier

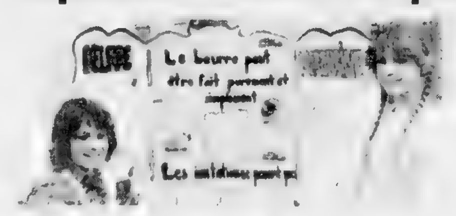
Célébration du pardon, une rencontre à ne pas manquer - le jeudi 1er avril à 19h30 pour les adultes et étudiants de la paroisse. L'abbé Florent Labonté, curé de La Salle, sera animateur.

Le dimanche 28 février à 13h00 - en direct de l'aréna d'île-des-Chênes, CBWFT - canal 3 - présentera un match de la série finale de la Ligue Hanover Taché.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Saint-Vital

Exposition scientifique à l'école Lavallée





Le jeudi 18 mars des parents et amis se sont rendus en grand nombre au gymnase de l'école Lavallée pour voir une exposition scientifique. Tous les élèves de la maternelle à la neuvième année avaient l'option de préparer un projet. Les sujets étaient variés et les scientistes en herbe partagaient volontiers leurs connaissances. Aucun prix n'a été décerné parce que l'exposition était noncompétitive; cependant, certains élèves ont été choisis pour présenter leurs projets au centre d'achat de Saint-Vital pendant la semaine de "Vitalité en Éducation" qui aura lieu au mois d'avril.

L'exposition scientifique de l'école Lavallée 1982 fut une belle réussite grâce à la belle participation des élèves et l'encouragement de leurs parents. Ceux-ci aimeraient à leur tour remercier M. Alfred Manaigre, et son comité de professeurs qui ont donné de précieux conseils et fait le travail de coordination

Marcel LACROIX





INTERROGATION

TOUT RECOMMENCE à l'heure de la croix!

"Ouf!... enfin le cinquième dimanche du carême! Ça s'achève! Le grand voyage tire à sa fin. Quand j'y pense... je suis entré un peu à reculons dans cette traversée du désert, j'en avais pas tellement le goût, mais l'curé est venu me chercher avec une Parole de Jésus et j'ai pas pu rester en arrière. Dans l'fond, j'regrette pas d'être parti, car aujourd'hui, j'avoue que je suis un peu fier de moi! ! J'sus entré dans l'désert, j'ai choisi ma résolution, j'ai entrepris de marcher sur les trois chemins de la première, du jeûne et du partage, j'ai gravi la montagne de la rencontre, ouais toute une escalade! ! Heureusement que Jésus me tenait par la main et m'encourageait à continuer à monter parce que j'ai l'impression que je me serait laissé glisser le long de la pente et je serais revenu au point de départ. Enfin, qu'importe... je suis monté et je me suis mis à l'écoute du Fils bien aimé qui m'invitait à aller encore plus loin. J'avais hâte de voir ce qu'il y avait de l'autre côté de la montagne. Tu n'croiras pas! Un temple... mais oui un temple, mais pas celui que tu penses, pas celui en briques et en planches, mais un temple tout intérieur et tu n'sais pas ce que j'ai découvert dans c'temple? Pourtant j'y allais à tous les jours et je les voyais, mais y m'dérangeaient pas, Mais oui, dans le temple de mon coeur j'ai découvert des marchands et des changeurs, bien installés, le ventre bien rond! Avec Jésus, j'ai entrepris de les chasser.. ça pas été facile, mais enfin j'pense que j'ai réussi pas trop pire! Puis, j'ai continué à marcher et là, dans la grande solitude du désert, dans le silence et dans la paix, à moment donné, j'ai pris conscience de l'amour incroyable de Dieu pour moi, j'ai entendu une Parole de miséricorde et j'ai parlé à Celui qui m'appelait, et dans la vérité, j'ai accueilli le pardon de Dieu. Ah, si tu savais comme je me sens tout neuf, tout nouveau! Quelle expérience que cette rencontre avec le Seigneur dans le pardon! Me semble que ça fait longtemps que je n'ai pas vécu quelque chose comme ça! Ouais, tout ça pour te dire mon vieux que là, j'sus prêt... prêt à fêter Pâques et j'ai hâte... j'ai l'impression qu'il ne me reste plus qu'à me laisser porter pendant les semaines qui restent, j'ai fait ma part, j'attends la fête!"

Attention, mon ami! Ce n'est pas encore le temps de s'asseoir. La traversée n'est pas terminée. Regarde devant toi... que vois-tu se dessiner à l'orée du pays de Pâques?

"J'vois pas très bien! Le soleil me joue des tours dans ce désert et le vent me brûle les yeux. Minute... tiens... qu'est-ce que ça fait là, cette croix? C'est pas encore le vendredi saint..."

Tu as raison, l'ami, ce n'est pas encore le vendredi saint, et pourtant c'est bien une croix que tu aperçois devant toi. Elle se dresse devant toi, en plein milieu de la route, la croix que Dieu t'invite à embrasser, à faire tienne.

"Eh.. j'sus fatigué, moi. Voilà déjà quatre semaines que je marche dans le désert, que je fais des sacrifices. Me semble que j'ai fait ma part. J'ai pas l'goût de la croix, moi! J'aurais plutôt le goût d'une bonne fête! Non, vraiment, j'veux pas te décourager, mais j'ai fait un bon carême et j'ai pas l'intention de le gâter avec une histoire de croix".

C'est vrai que tu as fait un bon carême. Et c'est justement parce que tu as accepté de marcher avec Jésus dans l'épreuve du désert que tu te retrouves devant cette croix.

"Y doit y avoir moyen d'en faire le tour... j'pourrais passer à côté, sans trop faire de bruit... personne ne le saurait"

De fait, tu pourrais... mais... toute la traversée à date t'a préparé à cette rencontre, cette rencontre de vérité. Ecoute la croix, elle te parle: "Amen, Amen je vous le dis: si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas il reste seul; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit".

"Tomber en terre? Mourir pour porter du fruit? Ouais, c'est gai ton affaire".

C'est surtout vrai. Jésus t'invite à prendre la croix de tes deux mains, à la porter à sa suite. Il t'invite à mourir à toi-même afin de recevoir une vie qui vient d'ailleurs.

"Elle me semble bien lourde cette croix-là... j'pourrais pas en prendre une autre, m'en faire une à ma mesure?"

Non, tu es capable. Avec la force du Seigneur, tu peux la prendre cette croix et la porter jusqu'au bout du chemin. Le geste peut te paraître absurde, mais Dieu fera germer la vie. Cet arbre mort deviendra un arbre de vie, tu verras... et ça ne dépendra pas de toi, mais de Dieu et de Dieu seul.

"Allons-y... tout recommence..."

...Viens, dit la croix, approche-toi
Récolte les fruits de la terre
Va, dit la croix, éloigne-toi
Sème le Christ, joie du Père!...

Claude BLANCHETTE, ptre

Vie sociale

Baptêmes

Mario Emmanuel **Clément**, 7 livres 4 onces, fils de Lorraine et Denis Clément de Saint-Jean-Baptiste, né le 21 mars à l'hôpital de Saint-Boniface. Les grands-parents sont Antoinette et Lionel Marion de Saint-Jean-Baptiste et Lucille et Arthur Clément d'Aubigny.

Melissa Amber **Parada** fille de Norman Parada et Lorraine Wychristie, d'Île-des-Chênes est née le 1er janvier et baptisée le 28 février. Parrain et marraine: Elswood Parada et Terrie Obedzinski.

Matthieu Lee **Trudeau**, fils de Gérald Trudeau et Heather McKnight, d'Île-des-Chênes, est né le 12 février et baptisé le 7 mars. Il a eu pour parrain et marraine son oncle et tante, Denis Trudeau et Yvette (Trudeau) Tellier.

Décès

Flavien **Tessier**, 83 ans, de Saint-Jean-Baptiste, au Valley Lodge de Morris, le 19 mars.

Ludger **Bruneau**, 86 ans, de Saint-Jean-Baptiste , à l'hôpital de Morris, le 20 mars.

Joseph **Desautels**, 77 ans, anciennement de Saint-Jean-Baptiste, à l'hôpital de Saint-Boniface, le 21 mars.

Le disque canadien est en difficulté

par Paul-François Sylvestre

La carte de visite d'un compositeur ou d'un interprète demeure le disque; sans ce laissez-passer on ne l'écoute pas. L'enregistrement, contrairement au spectacle, touche des centaines de milliers d'oreilles, ce qui crée une demande chez des gens pour qui l'oeuvre ou la chanson serait autrement demeurée inconnue. Cette demande est considérable. Le marché canadien du disque se situait, en 1980, entre 260 et 270 millions de dollars.

C'est un marché envahi, dominé et contrôlé par les multinationales. Les entreprises canadiennes ont peine à retenir les artistes d'ici devant les avantages que peuvent faire miroiter les campagnies étrangères. Gordon Lightfoot, Anne Murray et le Canadian Brass ont d'abord fait leurs armes sous une étiquette canadienne, mais furent vite attirés par les appâts des multinationales.

Dans l'industrie du disque il faut distinguer entre le produit enregistré et le produit imprimé ou fabriqué. En 1979, 87% des disques offerts par les multinationales ont été imprimés au Canada mais enregistrés à l'étranger; et ces disques représentaient 93% des recettes! Une compagnie canadienne a récemment révélé que sur 19 disques parus en 1980, 18 avaient été enregistrés au Canada par des artistes canadiens; un seul fut produit à partir d'une matrice importée des États-Unis. Or, il s'est vendu 60,000 exemplaires des 18 disques canadiens tandis que le seul disque importé a trouvé 80,000 acheteurs...!

Notre voisin du sud demeure le plus grand marché au monde pour les enregistrements sonores. Est-ce un défi ou une menace pour l'industrie canadienne du disque? "Quality Records", la plus grande compagnie d'enregistrement appartenant à des Canadiens, estime que sa percée de 3% du marché international constitue une pénétration appréciable. Pour elle, c'est un défi. La "Toronto Recording Association", pour sa part, y voit plutôt une menace puisque les multinationales ont tendance à considérer l'Amérique du nord comme un seul et même marché. L'identité culturelle canadienne n'est pas reconnue par les pays qui veulent faire de bonnes affaires sur notre continent.

Cette domination américaine influe non seulement sur les recettes dirigées vers les coffres des multinationales, mais a aussi un impact sur la qualité du produit. Le compositeur montréalais Stéphane Venne est d'avis que les artistes québécois pris en charge par les multinationales n'écrivent plus désormais pour le public qui les a consacrés mais pour un public sans aucune parenté culturelle.

Aux problèmes de distribution et de promotion d'un produit canadien sur un marché dominé par la main étrangère, il faut ajouter, dans le cas de la musique classique, le peu de débouchés sur les ondes radiophoniques et le fait que l'industrie de l'enregistrement est d'abord et avant tout orientée vers les titres à succès. Un Robert Charlebois se vend mieux qu'un André Laplante, mais un Cat Stevens se vend encore mieux qu'un Charlebois!

Et les solutions à cet imbroglio? Certains exigent du CRTC une règlementation plus sévère, un contenu canadien plus élevé. D'autres réclament des avantages fiscaux plus atrayants. Chose certaine, le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale devra proposer des mesures énergiques pour sortir l'industrie canadienne d'un péril toujours plus mançant. Des recommandations sont attendues cet été.

Le bénévole de la Croix-Rouge

Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge vers le milieu du 19e siècle, en a été également le premier bénévole.

Ce jeune homme d'affaires suisse fut frappé d'horreur devant le spectacle de 40 000 soldats - blessés, morts ou mourants - laissés sur un champ de bataille en 1859, dans le nord de l'Italie.

Le jeune Dunant organisa immédiatement une équipe de volontaires pour secourir les blessés. Son expérience est décrite dans un livre où il recommande la formation de sociétés bénévoles de secours aux blessés de guerre, ainsi que la signature de traités internationaux qui assureraient un traitement humain aux blessés.

Inspirés par ses idées, les peuples européens instituèrent en 1863 le mouvement de la Croix-Rouge et lui donnèrent son emblème, la croix rouge sur fond blanc.

Les premiers volontaires de la Croix-Rouge arbonant leurs drapeaux se manifestent au Canada dès 1885 lorsque des milices de l'est du pays sont dépêchées dans la Prairies pour mater le soulèvement de colonies métisses et indiennes.

En 1896, le chirurgien major George Sterling Ryerson fonde à Toronto la première section outre-mer de la société britannique de la Croix-Rouge. Les volontaires de la Croix-Rouge organisent une collecte pour secourir les blessés des deux camps, lors de la guerre hispano-américaine. Puis, unissant leurs efforts à ceux des nouvelles sections de Montréal, Québec, Winnipeg, Vancouver et Fredericton, ils expédient des fonds et des vivres aux blessés de la guerre des Boers en Afrique australe.

Au cours de la Première Guerre mondiale, des milliers de bénévoles, réunis sous la bannière de l'organisme, devenu alors la Société canadienne de la Croix-Rouge, recueillaient 35 millions de dollars destinés à l'organisation des secours, à l'établissement d'hôpitaux en Angleterre et en France ainsi qu'à l'aménagement de foyers et de centres récréatifs pour les soldats canadiens, Durant la Deuxième Guerre mondiale, les bénévoles de la Société canadienne de la Croix-Rouge faisaient parvenir 16,5 millions de colis aux prisonniers de guerre et recueillaient des secours en nature et en espèces pour un montant de 125 millions de dollars.

De nos jours, plus d'un million d'unités de sang sont données par nos bénévoles dans tout le pays, Des bénévoles assurent le service de collecte de sang et participer au perfectionnement et à l'enseignement de programmes de santé, de premiers soins ainsi que de sécurité nautique et aquatique. Entre autres, ils rendent visite aux anciens combattants et aux personnes du 3e âge, s'occupent du prêt de béquilles et de fauteuils roulants et se voient conférer les services d'urgence et de secours aux sinistrés. Leur champ d'action s'étend à la collecte de fonds pour les cas de catastrophes et les programmes de développement étrangers. Enfin ils s'emploient à retrouver les disparus et à regrouper les familles. On estime à 90% l'apport des bénévoles à l'oeuvre de la Croix-Rouge au Canada.

L'histoire de la Croix-Rouge au Canada, c'est l'histoire des bénévoles à l'écoute et au service d'autrui. Elle est écrite par tous ceux qui, inspirés par l'idéal de la Croix-Rouge, s'efforcent de soulager les souffrances des hommes, en temps de paix comme en temps de guerre, et de promouvoir la santé.

Aimeriez-vous écrire votre chapitre? Communiquez dès aujourd'hui avec la Croix-Rouge.



Nécrologie

Roger PETIT



Soudainement, le dimanche 14 mars 1982, à l'hôpital général Victoria, M. Roger Petit, âgé de 36 ans, époux bien-aimé d'Huguette Petit, née Wenden et le papa chéri de Brigitte, Roméo, Marcel, Ginette et Maurice, tous à la maison.

Roger laisse aussi pour chérir sa mémoire une soeur: Liliane et son époux Edouard Manaigre de Lorette; 3 frères. Lucien et son épouse Terri, Raymond et son épouse Rose-Marie, Gilbert et son épouse Noëlla tous d'Île-des-Chênes, de nombreux, parents, oncles et tantes, sa belle-mère, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, cousins, cousines et d'innombrables amis. Il fut précédé par son père Emile Petit en 1962 et sa mère Mme Berthe Petit en 1974.

Roger est né et demeura toujours à Île-des-Chênes; depuis 8 ans, il avait formé avec son frère Gilbert, la Compagnie "Centennial Gravel & Excavating Ltd". Il était syndic et aussi membre du Conseil 5979 des Chevaliers de Colomb d'Île-des-Chênes; 5 membres du 4e degré firent la garde d'honneur et 6 autres firent la quête; Roger Manaigre neveu du défunt, fit la lecture.

Les porteurs étaient ses chers amis Armand Beauchemin, Jake Krahn, Norman Goovaerts, Ernest Dumaine, Denis Simard et Hubert Wenden.

REMERCIEMENTS

La famille Petit remercie sincèrement M. le curé l'abbé Lafond qui présida aux prières et célébra le service ainsi que les 3 concélébrants, les servants, la chorale, l'organiste, les porteurs, les dames qui ont donné, préparé et servi le délicieux goûter. Merci de tout coeur pour les nombreux témoignages de sympathie, assistance aux funérailles, aux prières, offrandes de messes, fleurs, cartes, visites et aide de toutes sortes, tout fut très apprécié.

Au revoir. au Ciel, cher Roger. Merci pour tout, ton souvenir restera bien vivant dans nos coeurs.

REMERCIEMENTS

Augustine Abraham et sa famille remercient de tout coeur, pour les témoignages de sympathie offerts à l'occasion du décès de M. Emile Abraham, époux et père, soit par offrandes de messes, dons aux charités en son nom, envois de fleurs, cartes, prières, paroles encourageantes et assistance aux funérailles.

Un merci spécial à l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse Cathédrale, ainsi qu'aux prêtres concélébrants: les abbés Ubald Lafond, Marcel Dacquay, Lucien Roy, Odilon Larochelle et Roland Tessier, pour la pieuse messe de funérailles; merci aux neveux et petits-fils qui agissaient comme porteurs, sans oublier l'angélique choeur de chant, l'organiste et le soliste.

Merci aussi à la Ligue des femmes catholiques pour les nombreux services rendus. La chaleur et la fraternité démontrées ne s'effaceront pas du coeur de ceux qui aimaient Emile.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision C.R.T.C. 82-215, conformément à l'avis public C.R.T.C. 1981-106 du 29 décembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demande de modification des licence des entreprises de radiodiffusion suivantes, visant à supprimer la condition de licence existante ayant trait à la propriété et au contrôle et à lui substituer la condition de licence révisée contenue dans l'avis public du Conseil du 7 janvier 1980 intitulé "Transfert de propriété d'entreprises de radiodiffusion autorisées": Gold West Broadcasting Ltd, CJRB Boissevain, CFAM Altona et CHSM Steinbach (Man) (800 444200, 800442600, 800443 400).

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis public

Le C.R.T.C. annonce par la présente le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion pour la période qui va de mars 1982 à juin 1982. On trouvera en annexe une liste des dates et des lieux. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause de circonstances imprévisibles.

Région de la Capitale nationale, le 15 et le 16 mars, le 27 avril et le 15 juin 1982, Centre des conférences, 140 promenade du Portage; Cobourg (Ont), le 30 mars 1982, Centre communautaire des Lions, rue Elgin est; Winnipeg (Man), le 20 avril 1982, Fort Garry Hotel, 222, avenue Broadway; Halifax (N.-E), le 3 mars 1982, Lord Nelson Hotel, 1515 sud, rue Park; Saint-Jean (T.-N), le 6 mai 1982, Holiday Inn, chemin Portugal Cove; Vancouver, (C-B), le 11 mai 1982, Georgia Hotel, 801 ouest, rue Georgia; Windsor (Ont), le 26 mai 1982, Holiday Inn, 480, chemin Riverside; Edmonton (Alta) le 8 juin 1982, Château Lacombe, 101e rue, angle Bellamy Hill.
(PN-82-17)

Canada

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-302" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk directeur, achats et stocks. Canadien National, Box 244, Postal Station - "Transcona" Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 13 avril 1982, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivantes

1) [illegible] 1 seul
[illegible]
[illegible]
[illegible]

2) Véhicule No [illegible] 1 seul
Camion Dodge [illegible]
Modèle D 100
No de série [illegible]

3) Véhicule No CNEZ [illegible] 1 seul
Remorque Can Car
[illegible]
No de série [illegible]

4) Véhicule No [illegible] 1 seul
Camion Chev [illegible]
Modèle PS 31035
No de série [illegible]

TERMES DE LA VENTE: F.O.B "tel quel", Le ou les soumissionnaires devront effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'ils auront été avisés que leur soumission a été retenue et avant la prise de possession de l'achat. Les véhicules doivent être enlevés en deça d'une semaine de la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. J. Whitaker, Garage Supervisor, CN Express Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba. Tél.: (204) 235-2491 entre 8h et 16h, du lundi au vendredi, pour fins d'inspection dudit véhicule.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR,
ACHATS ET STOCKS

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet ci-après, adressées à l'agent des services financiers et de l'administration, ministère des Travaux Publics du Canada, pièce 632, G.O.C.B., 220, 4e avenue (S.-E.), Calgary, Alberta, T2G 4X3, au téléphone, (403) 231-5637, seront accueillies jusqu'à l'heure et la date de clôture. Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus des bureaux du ministères, dont la liste apparaît plus bas, sur versement du dépôt requis.

Projet No 651741-DN-023
Contrat de nettoyage
Centre du traitement du courrier, Calgary
1100 - 49e avenue (N.-E.)
Calgary, Alberta

Date de clôture: **11h30 a.m. (HCM) 14 avril 1982**

Dépôt pour documents de soumission: **$50.00**

Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus 9925 -109e rue, 2e étage, pièce 200. Edmonton, Alberta; pièce 632, 220-4e avenue (S.-E.), Calgary, Alberta; 1100 édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan, 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan, 201, édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B.

Renseignements additionnels: M. M. McIntyre Gestionnaire de l'immobilier, au téléphone: (403) 231-5715.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents au cours du mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

La Page de Bicolo ...

Mars, le mois de la bonne nutrition!

Tu aimes bien manger? J'en suis sûre!
Nous sommes chanceux d'avoir dans notre pays beaucoup de bonnes choses à manger.
Écris les noms de ce que Michel et Claire aiment manger pour grandir et être en bonne santé.





Bonjour toi!
Le croirais-tu que je viens d'attraper ce beau poisson? ? Tiens-toi prêt pour le 1er avril! Amuse-toi bien! Bicolo

OH! les amis! J'ai reçu plus de 200 dessins pour le concours des petits! Tous très beaux! Voici 20 gagnants qui recevront un prix.

3- 4 et 5 ans

Michelle Saquet, Wasagaming
David Plamondon, Île-des-Chênes
Jocelyne Lambert, Saint-Malo
Rémi Tétrault, La Broquerie
Philippe Désilets, 616, Municipal, Charleswood

6 - 7 ans

Joanne Bourgouin, Richer
Yanick LaRoche, Saint-Malo
Chantal Normandeau, 218, rue Aubert, Saint-Boniface
Patrick Lafond, Saint-Jean-Baptiste
Stéfane Lavergne, Saint-Pierre-Jolys
Vincent Lavallée, Saint-Laurent
Lise Timmerman, 315, avenue Rougeau Saint-Boniface
Mélanie Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes
Danielle Kerbrat, Saint-Laurent
Claudette Grenier, Saint-Léon
Lionel Bazin, Saint-Claude
Yves Courcelles, Otterburne

8 - 9 ans

Hubert Boulet, Somerset
Luc Robert, Saint-Agathe
Réal Bissonnette, Saint-Joseph
Jill Hannah, Mankota Saskatchewan

Un BRAVO à tous les participants!

Trouve les 7 différences





Pour un dessert nutritif...

Carrés au beurre d'arachide

Fais fondre au bain-marie:
1/2 tasse de margarine
1 tasse de beurre d'arachide
12 onces de parcelles de "Butterscotch" ou de chocolat.

Ce que tu dois faire:
1. Retire du feu. Ajoute 8 à 10 onces de petites guimauves colorées.
2. Verse dans une casserole beurrée.
3. Laisse refroidir et coupe en carrés.

C'est délicieux!

Colorie le dessin à ton goût.

Tenons notre bicyclette en bon état.

Professions et métiers

Le policier

Les policiers sont chargés de protéger et de surveiller des quartiers déterminés: On dit alors qu'ils "font leur ronde". Pendant la nuit, les agents de nuit vérifient si les portes des magasins et des habitations sont bien fermées. De plus si tu te perds en ville tu sais qu'en t'adressant à un policier, tu obtiendras tous les renseignements nécessaires pour arriver à destination.

La police de route patrouille en automobile dans la ville et sur les routes, et au moyen d'autoradio, signale au centre de police les accidents ou autres événements imprévus.

Le policier c'est un ami qui veut notre sécurité. C'est une personne importante dans notre communauté.



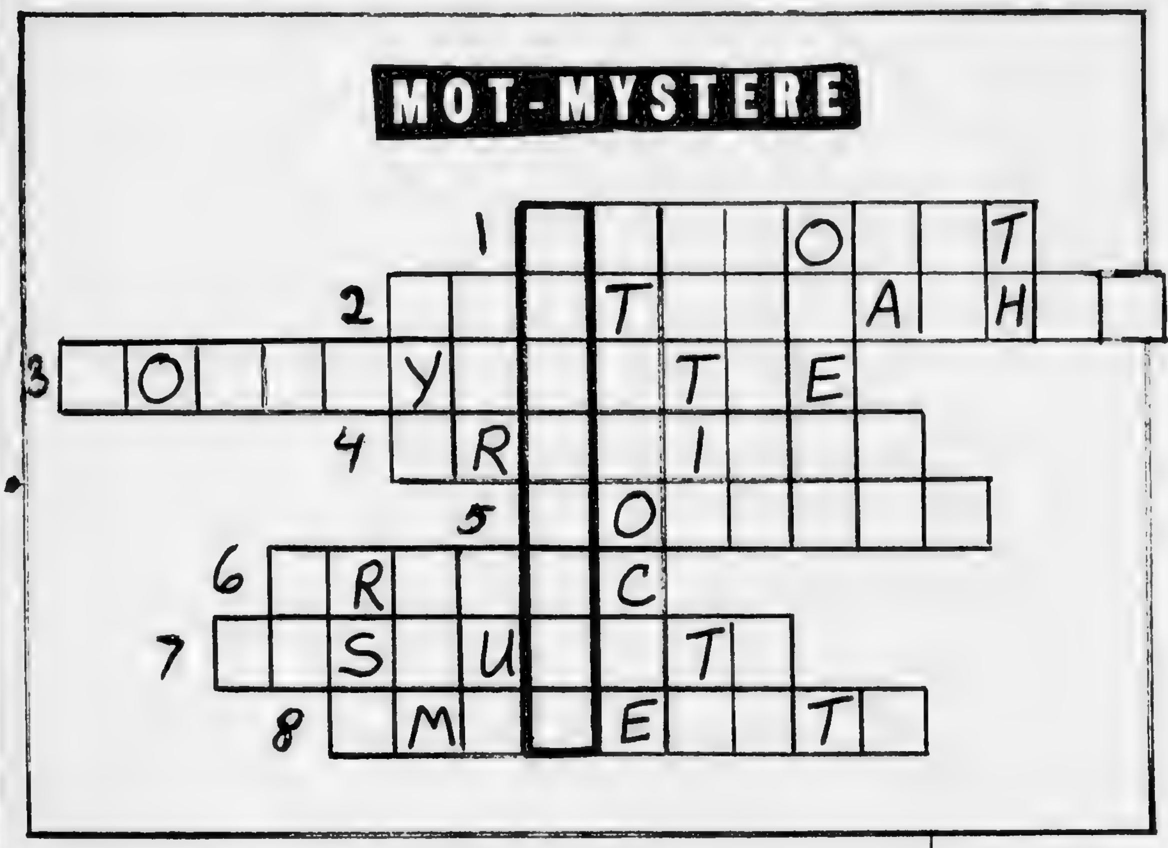
— Je dois retourner à la maison sergent, j'ai pris le pistolet de mon fils par mégarde.

Membre gagnant de la semaine
No 3200
Natalie Couture 10 ans
577, rue Ste-Catherine
Saint-Boniface

Bicolo salut les nouveaux membres de son CLUB!

6360 - Mireille Fouillard, Saint-Lazare
6361 - Gilles Fort, Saint-Boniface
6362 - Suzanne Dufault, Haywood
6363 - Danny Bisson, Saint-Boniface
6364 - Alexandre Gobeil, Winnipeg
6365 - Patrick Pantel, Saint-Boniface
6366 - Damien Beaudoin, Otterburne
6367 - André Ostrowski, Somerset
6368 - Brenda Stupack, Winnipeg
6369 - Henri Ouellet, Saint-Joseph
6370 - Nicole Pelletier, Sainte-Anne
6371 - Michelle Saindon, Richer
6372 - Marc Laurencelle, Saint-Boniface
6373 - Martin Laurencelle, Saint-Boniface
6374 - Brigitte Normandeau, La Broquerie
6375 - Richard Robert, Saint-Boniface

MOT-MYSTERE



1- Une arme qui fait partie du costume d'un policier.
2- Moyen qui sert à identifier des personnes, des objets.
3- Véhicule à deux roues pour faire la surveillance.
4- Personne qui est coupable d'une infraction grave.
5- Le policier porte un __________ de travail.
6- Le policier dirige le __________.
7- Le policier porte une __________ garnie d'une bande dorée et d'une visière.
8- Marque laissée par les doigts qui permet une identification.

Réponse MOT-MYSTÈRE

Pistolet
Photographie
Motocyclette
Criminel
Costume
Trafic
Casquette
Empreinte

Réponse:
La bonne nutrition

1. Pomme de terre
2. Carotte
3. Pois
4. Volaille
5. Tomate
6. Poire
7. Banane
8. Lait
9. Oeufs
10. Pain
11. Fromage
12. Pomme
13. Beurre d'arachide
14. Jambon
15. Poisson
16. Maïs ou blé d'inde

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Paul Préfontaine. Jean-Louis Ouellette (photographe).



M. Blanchette réfléchit sur une question posée par un élève de l'école TACHÉ

Il n'y a rien comme savoir ce qui nous attend

À cette fin, le Collège secondaire a tenu des rencontres avec les élèves de certaines écoles françaises, lesquels élèves se destinent vers le Collège ou du moins considèrent le Collège afin de poursuivre leurs études secondaires. Il s'agit des écoles Lacerte, Noël Ritchot, Lavallée, Île-des-Chênes et Taché. À ces rencontre M. Blanchette a expliqué les divers programmes offerts au Collège et les activités qui font partie de la vie d'un étudiant. Il a aussi communiqué aux élèves l'orientation que se donne le Collège dans la poursuite d'excellence académique.

CENTRE DE CARRIÈRE

En vue de rester au courant des transformations toujours plus accélérées du marché du travail, cette année a vu la création d'un centre de carrière. ce centre (situé dans la bibliothèque) offre une documentation exhaustive des divers programmes d'études ainsi que de l'information sur les institutions postsecondaires qui vous sont accessibles.

On y trouve aussi de l'information sur un grand nombre de professions qui ont toutes été classifiées selon le C.C.D.P. (Classification canadienne descriptive de professions) Ce centre de carrière est un projet conjoint de la bibliothèque et de l'orientation et doit son existence au travail assidu et diligent de six étudiants.



Responsables du Centre de carrière.
De gauche à droite: M. Préfontaine orienteur, Joanne Turenne, Anna Delaquis, Normand Gousseau, Francine Lepage, Deanna Desrosiers et Diane Lavallée.

CHRONIQUE RADIO par Huguette LE GALL

PASSÉ D'AUJOURD'HUI – le matin à 8h45

mardi 30 mars: LÉONIE GUYOT, institutrice comme sa mère et sa grand-mère, nous parle de son expérience, raconte la vie d'autrefois ainsi que ses nombreux voyages, l'une de ses passions.

jeudi 1er avril: Soeur Thérèse Legal, de Saint-Geneviève, est entrée chez les Soeurs Grises à l'âge de 17 ans. Elle a enseigné en Saskatchewan, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Elle nous parle de ses expériences, tout en nous livrant ses réflexions sur la vie d'aujourd'hui.

•••

LE HOCKEY À CKSB

le samedi 3 avril à 19h00, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens de Montréal

le dimanche 4 avril, les Canadiens s'opposent aux Capitals de Washington.

•••

MUSIQUE OUEST ...une nouvelle émission à l'antenne de CKSB. À partir du 2 avril prendra place sur nos ondes, tous les vendredis matins à 8h45, une nouvelle série de 15 émissions enregistrée au Manitoba, en Alberta et en Colombie britannique. Cette série a pour but de donner aux jeunes talents de l'ouest la possibilité de faire une expérience d'enregistrement. Parmi nos jeunes Manitobains nous entendrons Jacques Chénier et Patrice Boulianne; Jeannette Gosselin et Aline Lacroix; Erci Lussier; Gerald Laroche; Marie Patenaude; Laurent Roy. Les dates de diffusion vous seront communiquées ultérieurement, soyez à l'écoute.



Normand Desrosiers, Richard Loiselle, Joanne Fournier.

"La Flood" - au Collège

Le comité de théâtre du Collège secondaire, sous la direction de Monique Pambrun, metteur en scène et de Hélène Molin, régisseuse, a présenté aux élèves et aux parents la pièce "la Flood", de Louis Deniset. Richard Loiselle a interprêté le rôle du père, Joanne Fournier, la mère Jacques et Jacqueline Bourgouin et Normand Desrosiers, les enfants. Figuraient aussi comme comédien: Mark Falco, Michelle Barnabé, Denise Meyres, Marc Bertrand, Colette Pilloud, Paul Lavoie, Paul Sylvestre Diane Himbeault, Charles Sabourin, Pedro Bédard, Ginette Laurencelle, Monique Desrosiers et Christine Bray.

L'équipe de technique composée de Paul Patru, Fabrizio Franz, Marc Caron et Roger Grégoire, de par leurs jeux de sons et de lumière, ajouta du réalisme à la pièce. Les maquilleuses ont aussi fait du beau travail.

"La Flood", de Louis Deniset, décrit une situation typiquement manitobaine: un village canadien-français qui doit survivre une inondation malgré les conflits de langue. Le tout se déroule dans un cadre comique. Les élèves ont repété pendant de longues heures: ils ont bien rendu la comédie et ils ont su nous faire rire.

Anniversaire de Baden Powell

Le dimanche 28 février était l'anniversaire de Baden Powell fondateur des Scouts & Guides.

À Saint-Malo la journée commença par la messe chantée par M. l'abbé Robert Nadeau qui avait pour servants de messe les deux chefs des Pionniers. Les lectures furent lues par une Jeannette et la deuxième par le chef des Louveteaux. La quête fut faite par deux Jeannettes, un chef des Louveteaux et un jeune Louveteau.

La messe finie, les parents et amis ainsi que les Scouts et Jeannettes descendirent au sous-sol de l'église pour un dîner aux crêpes servi par les parents des Scouts & Jeannettes. Avant de se mettre à table on chanta la prière Scouts.

Le dîner fut suivi de la promesse des Chefs faite par M. Léandre Buissé, commissaire adjoint et assisté de M. l'abbé Robert Nadeau, leur aumônier. Les Chefs des Pionniers sont: Léo Gosselin, assistant Fabien Preteau et ceux des Louveteaux sont Denis Fillion, assistant Bruno Hébert. Ceci fut suivi par la promesse des Pionniers et celles des Louveteaux. Notre Chef des Jeannettes, Réjane Fillion, et ses assistantes, Lise Lambert et Brigitte Gosselin, ainsi que les Jeannettes exécutèrent un chant qui mit fin à un très bel après-midi.

La journée n'a pas fini là parce que le soir au Club Noret un bon groupe de parents et de jeunes se rassemblèrent pour la partie de cartes organisée par le Comité de parents.

Notre maître de cérémonie M. Gilles Hébert, nous fit jouer 10 parties de whist dont les gagnants sont: 1er prix pour les dames: $25, gagnés par Mme Yolande Gosselin, 2e prix: un arrangement de fleurs dans un cadre gagné par Mme Flo Racine; prix de consolation: une tasse et assiette gagnée par Mme Aurore Courcelles. Le 1er prix des hommes: $25 gagnés par M. Hippolyte Lafrance, 2e prix: un détecteur de fumée gagné par Denis Hébert; le prix de consolation 1 "baby duck" gagné par M. Hilaire Hébert. Le 1er prix pour les jeunes: 1 fourre-tout gagné par Denis Lapalme, 2e prix: $5. gagnés par Roger Robert; le prix de consolation: un pingouin, gagné par Lina Sicotte.

À l'encan chinois: 2 coussins, gagnés par M. Pierre Chartier, 1 afghan, gagné par Mme Mariane Hamonic; 2e encan: $20. gagnés par Mme Mariane Hamonic; un couvre-pied, gagné par M. Cyrille Hébert; 3e encan; 2 rames, gagnées par M. Denis Hébert et un couvre-pied gagné par M. Roger Maynard.

Les prix de bingo furent gagnés par Mme Hippolyte Lafrance, Mme Lyane Touchette, l'abbé R. Nadeau, Mme Hilaire Hébert Mme Lorette Saucier, Mme Phillippe Marion, M. Maurice Gosselin, M. Léo Gosselin, Mme Thérèse Hamonic.

Durant la veillée 35 prix d'entrée furent tirés.

La veillée finit par un bon goûter fait par les parents des Scouts & Jeannettes et servi par deux dames du Comité de parents.

Le comité de parents désire remercier les parents, amis ainsi que nos jeunes qui ont assité à votre partie de cartes qui a été un succès.

Un merci aux personnes suivantes pour leur dons. M. Louis Hamonic, Mme Zéphirine L'heureux, Mme Lorette Saucier, Mme Mariane Fillion, Caisse populaire de Saint-Malo, Mme Dorothée St-Hilaire, St-Malo Motor Hotel, Entreprises Déquier, Mme Juliette Hébert, Hébert Electric, Boulangerie St-Pierre, Gray's Clay, Religieuses de Saint-Malo. M & Mme Edouard Lambert, Milady's Beauty Salon, Epicerie Payfair, Ida Salon de Beauté, Rice Sportswear, M. Adonai Marion, The Outdoor Scene, St-Malo Manufacturing, Co-op St-Malo, Benoist Lambert, Cordonnerie Pilotte, Hildebrandt Gulf, Community Inn St-Pierre, Pharmacie St-Pierre, St-Pierre Furniture, Lavergne Electrique, St-Pierre Florist, Lambert Hardware, Cecile Hébert, Shell Rhéal Trudel, Epicerie Coulombe, Mme Délia Clément, l'abbé Robert Nadeau, M. Gilles Forest.

Encore une fois merci et à l'an prochain.

Thérèse HAMONIC

Sous la Coupole

Collège universitaire
de Saint-Boniface

Les pièges de la traduction

La traduction est un des métiers les moins bien compris qui soient. Elle est devenue, depuis quelque temps, une activité essentielle non seulement à la vie internationale, mais encore au progrès de la science et à l'épanouissement de la culture. Cependant, bien des gens, même instruits, n'en comprennent ni l'importance ni la portée. Trop de gens s'imaginent qu'il est facile de traduire; il suffit, croit-on de parler couramment une autre langue en plus de la sienne pour pouvoir faire de la traduction. Si, pour devenir traducteur, il est nécessaire de bien connaître une langue étrangère, il faut aussi pouvoir répondre à bien d'autres critères.

L'exercice de la traduction n'est ni facile ni mécanique; c'est un travail de l'esprit qui exige un effort de concentration constant et une perspicacité soutenue, Car le traducteur ne peut jamais se permettre d'oublier que les langues dont il s'occupe diffèrent par leur structure et leur esprit. Il ne s'agit donc nullement, en traduction, de remplacer les mots de la langue de départ par les mots de la langue d'arrivée, mais plutôt de passer d'une forme de pensée à une autre. Or, le plus difficile est justement de traduire la pensée, car il faut agencer les mots d'une telle façon qu'ils expriment des idées sans trahir le génie de la langue d'arrivée ni celui de la langue de départ. Autrement dit, il faut, en tenant compte du processus mental qui est particulier à chacune des deux langues, extraire de la langue d'arrivée la formule idiomatique qui rendrait le plus fidèlement le sens de la langue de départ.

Pour ce faire, le traducteur doit très bien connaître les deux langues, mais il doit surtout maîtriser la langue d'arrivée au point de pouvoir la protéger contre les structures de la langue de départ, qui lui sont parfois trop familières. Cette interférence de la langue de départ est un des pièges les plus sournois et les plus difficiles à éviter, particulièrement pour le traducteur débutant qui en est trop souvent tout à fait inconscient. Il peut lui arriver de parler en une langue, sa langue maternelle, en empruntant les schèmes de pensée de l'autre; par exemple, il n'emploie que des mots qui sont parfaitement français, mais il exprime sa pensée selon des structures tout à fait anglaises qui ne sont pas du tout conformes au génie de la langue française. Le traducteur ne peut éviter ce mélange des deux formes de pensée que s'il connaît à fond, dans toutes ses nuances et dans toutes ses finesses, sa propre langue.

C'est la maîtrise de sa propre langue qui permet aussi au traducteur d'arriver à la concordance parfaite entre l'idée et l'expression. Le but du traducteur étant de transmettre la pensée du texte de départ intégralement, il doit lui donner une forme adéquate et bien adaptée, car la pensée ne prend corps qu'à partir du moment où l'expression coincide complètement avec elle. C'est pourquoi tout traducteur doit savoir très bien écrire. L'art de la rédaction met à la disposition du traducteur tous les outils dont il a besoin pour pouvoir bien s'exprimer: une connaissance précise de la valeur des mots, un ordre rationnel, le respect de la syntaxe, la simplicité, la concision, l'agencement indispensable des phrases qui constitue le rythme même de la langue française. Bref, l'exercice de la traduction exige l'intégration de toutes les qualités du style; la maîtrise de ces éléments permet au traducteur de choisir la forme qui transmettra le mieux la pensée.

Il se joint, à l'apprentissage de la rédaction et au travail du style, l'acquisition des connaissances que le traducteur doit avoir de la matière à traduire. Puisque ce dernier est généralement appelé à travailler dans des domaines très variés, il doit au moins en connaître les notions de base. C'est dire qu'il lui faut posséder une bonne culture générale et s'adonner régulièrement à la lecture. Plus le traducteur est exposé à des disciplines et à des domaines de pensée différents, plus il sera en mesure de faire face à la grande diversité des textes qu'il aura à traduire.

La traduction est donc, à la fois, un travail intellectuel, un travail de recherche, et une création de l'esprit. Traduire, c'est vouloir revivre la création de l'auteur, peser chaque terme, chaque formule, s'interroger sur leurs valeurs et, par la suite, sur ce que l'on veut soi-même proposer en échange dans sa propre langue. Le traducteur doit être pourvu d'un minimum de curiosité intellectuelle qui le motive à rechercher la meilleure forme que les idées exigent. Mais avant tout, il doit respecter sa propre langue afin d'être en mesure de respecter celle des autres, qui ont le droit de se faire traduire et non trahir.

Tatiana ARCAND

DEUX PRISONNIERS SE RACONTENT

(Pièce de théâtre au Collège le 26 mars)

Deux étudiants adultes en philosophie au Collège universitaire de Saint-Boniface ont préparé cette pièce de théâtre - genre documentaire, Irène Garand, du bureau de l'éducation française, est bénévole à la prison (peine minimum) de Rockwood, alors que Camil Dufort est aumônier au pénitencier de Stony Mountain.

Les personnages sont: matricule 3899 (Clément) de Rockwood et matricule 1649 (Daniel) de Stony Mountain.

Cette pièce a ceci de particulier: elle n'a pas de texte écrit. A chaque répétition et représentation, les détenus s'expriment de façon spontanée à l'intérieur d'un cadre assez rigide.

La présentation est complémentée d'une trame sonore et de diapositives montrant les personnages et leur milieu de vie. Les comédiens nous décrivent d'abord leur "jeunesse" au Québec. Le spectateur attentif y décèle vite la catastrophe à venir.

Dans un deuxième temps, on y aborde la vie au pénitencier: oisiveté, drogues, homosexualité, violence, amitiés, religion, espoir - tout y passe rondement.

C'est une tranche de vie d'un problème qui nous concerne tous. La présentation est franche et porte à réfléchir. Les deux détenus montrent bien l'éveil de l'esprit criminel chez l'adolescent. Ils ne se présentent certes pas en victimes, mais ils posent des questions morales à leur auditoire.

Causerie

Le Comité culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface a le plaisir de vous inviter à une causerie avec **Suzanne Paradis**, romancière, poète, essayiste et critique, le vendredi 26 mars, à 10h30, salle 3117.

Suzanne Paradis est l'auteur de vingt recueils de poésie et de prose et elle a reçu quatre prix littéraires.

Somerset

Nos champions



Lise Delaquis et Michelle Cherbonneau gagnantes du trophée pour danse dans leur catégorie, lors des compétitions de la Vallée de Pembina à Crystal City, et Connie Chanel, qui a remporté la médaille d'argent à Crystal City, ainsi que la médaille d'or aux compétitions provinciales à Steinbach, le 6 mars, dans la catégorie "pre-juvenile ladies" compétition libre.



M. Don Orchard, membre de la législature pour Pembina présente le trophée du championnat à un membre de l'équipe, Vincent Love.



Brad et Genelle Letain ont représenté la Vallée de Pembina aux compétitions inter-régionales à Steinbach, le 6 mars dernier. Ils sont arrivés septième dans la catégorie dite danse pré-juvenile.

Brad est arrivé septième aussi dans la catégorie compétition libre, élémentaire, pour hommes.



L'équipe des jeunes de huit ans et moins a remporté le championnat de la division nord-ouest de la Vallée de Pembina.

De gauche à droite, première rangée: Martial Pittet, Vincent Love, David Ven Deynze, Martin Boulet, Vincent Labossière, Mathieu Toupin; 2e rangée: Serge Boulet, Donald Charbonneau, Jason Ramage,. Michael Pittet, Kevin Talbot, Michael Lehman, et Michel Beaudin. 3e rangée: M. Emile Payette, qui a fait don de trophées, et MM. Léo Pittet et Aurèle Talbot, entraineurs.

"Les Batteux" un grand succès!

Les gens de Somerset se sont rendus en grand nombre à Saint-Boniface pour y voir la comédie musicale "Les Batteux", au Centre culturel. Notons en particulier un plein autobus qu'avait réservé le comité culturel.

Plusieurs aussi y sont allés en auto. Ce spectacle historique fut très apprécié et rappela à la mémoire un passé que plusieurs avaient vécu.

Bravo à tous les comédiens, à Louis Lemieux, le metteur en scène, et surtout à l'auteur, Marcien Ferland, bien connu dans la région puisqu'il y est venu plusieurs fois comme juge au festival de musique annuel de la Montagne.

Calendrier

Invitation à tous à une soirée de parties de cartes et bingo organisés par les Filles d'Isabelle, le dimanche 4 avril à 20h., au centre communautaire. Un goûter sera servi.

Odile OSTROWSKI

Saint-Jean-Baptiste

Corporation de Développement

La "St-Jean-Baptiste Development Corporation" tiendra son assemblée annuelle le 30 mars à la salle centenaire. Les quelques 225 actionnaires et le public en général sont invités à cette réunion importante, car à part le programme habituel, l'ordre du jour prévoit le discours de Mme Muriel Smith, ministre provincial du développement économique. De plus, des représentants de plusieurs organismes fédéraux, provinciaux et locaux y seront.

Depuis 1971, la Corporation essaie d'aider au développement économique et social de la communauté. Il est important que la population de Saint-Jean-Baptiste vienne à cette assemblée en grand nombre, compte tenu de la présence de Mme Smith et de l'ultimatum du gouvernement concernant la digue du village. Alors venez nombreux à cette réunion.

Calendrier

20 mars à 19h30 à la salle centenaire - assemblée annuelle de la "St. Jean-Baptiste Development Corporation" - orateur invité: Mme Muriel Smith. Soyez-y tous.

27 mars à 20h30 à la salle centenaire - veillée "Texas", musique et chansons type "country" avec le groupe Mystique - profits au fonds de construction.

Florent BEAUDETTE



Le groupe Mystique: Robert Carrière, Marielle Desaulniers, et Estelle Bérard, que vous pourrez voir à la veillée Texas le 27 mars.

L'affaire des digues

Depuis une couple de semaines, les autorités de 8 villages de la vallée de la rivière Rouge sont très mécontentes. Sans consultation préalable, le gouvernement provincial a demandé aux municipalités et villages concernés de fournir 10% des fonds requis pour remonter et améliorer les digues aux niveaux et standards exigés par les autorités fédérales et provinciales pour permettre de continuer à recevoir l'aide économique de ces gouvernements. À part ça, le maintien futur de ces digues serait à la charge des villages dont Saint-Jean-Baptiste, Letellier et Saint-Adolphe.

Vu que tous les travaux anti-inondation du passé, y compris le "floodway" de Winnipeg, ont été payés en entier par les deux gouvernements supérieurs, il semble injuste que les villages de la vallée aient à contribuer pour assurer leur protection et garder la possibilité d'octrois économiques. Les responsables de la vallée ont choisi le maire de Montcalm, M. Albert St-Hilaire, comme porte-parole et multiplient actuellement les rencontres avec les ministres Pawley et Mackling pour essayer de renverser ou au moins modifier, la décision.

M. St-Hilaire demande aux citoyens de la vallée de se tenir prêts à supporter activement leurs élus locaux dans cette lutte pour un traitement juste et égal pour tous.

Florent BEAUDETTE

Déjeuner-communion

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm recevaient à Saint-Jean-Baptiste dimanche dernier la visite de Mgr Antoine Hacault, d'abord pour la messe-communion puis à un déjeuner à la salle centenaire. Comme le disait le grand Chevalier Paul Damphousse, c'était l'une des plus belles réunions du Conseil depuis longtemps, avec environ 175 personnes.

Après un excellent déjeuner, Mgr partaqeait avec nous quelques réflexions sur son voyage de 10 jours en Union Sociétique en 1980. Il y avait des petits détails amusants sur les aspects "sécurité" et police, et sur la vie à Moscou, Kiev et Odessa. Surtout, il parlait du but du voyage, le dialogue entre catholiques et orthodoxes russes et les différences qui durent depuis près le 1000 ans entre les deux églises. Il expliquait aussi l'attitude du gouvernement soviétique envers les églises. Durant sa causerie, Mgr faisait circuler livres et photos.

Il est évident que la présentation de Son Excellence a été très appréciée par la foule. Revenez encore, et souvent, Monseigneur.

Projet plantation 1982

C'est quoi?
C'est une activité d'auto-financement. C'est aussi une activité de plein air, de fraternité et d'amitié.

Pourquoi?
Pour encourager l'écologie et la préservation de la nature. Pour faire connaître le mouvement Scout.

Pour qui?
Pour les Castors, les Louveteaux, les Éclaireurs, les Pionniers et les Routiers du Manitoba francophone.

Où?
À Saint-Malo

Quand?
Samedi le 15 mai 1982

Les membres du mouvement se présenteront en uniforme chez vous, entre le 1er avril et le 30 avril pour recueillir des dons. Ces dons serviront à financer des activités scoutes telles que Camporee, formation et projets spéciaux.

Pour plus d'informations, téléphonez au coordonnateur du District de la Rivière-Rouge, Emile Sabourin au No 233-4324.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, LUMINA CLOUTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Joseph René Gabriel Cloutier, de la même place, fermier retiré, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 23 avril 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mars, A.D. 1982.

F.R. AVANTHAY — Procureur de la succession.

Histoire du village de Saint-Lazare



Père Aurèle Préfontaine

Assez souvent il y a des gens qui nous posent un tas de questions sur Saint-Lazare, tel les maisons d'affaires, les services disponibles, les activités sociales, les clubs sociaux et que sais-je encore, alors je me suis dit, Armand, pourquoi ne pas en parler dans ta chronique chaque semaine, comme-ça, les gens vont mieux connaître Saint-Lazare, ils auront réponses à leurs questions et fort probable que ça va leur donner le goût de venir nous voir durant les beaux mois d'été. C'est quasiment pas croyable que j'ai pu penser à tout ça tout fin seul...

Je crois que la meilleure façon de commencer une série comme celle-ci c'est de parler de ce qu'il y a de plus important, la paroisse. Nous sommes situés à 338 km (210 milles) à l'ouest de Saint-Boniface, à 11 hm à l'est de la frontière de la Saskatchewan et à 50 km au nord de la route transcanadienne sur la route 41.

Le village se trouve dans la pittoresque vallée de l'Assiniboine et à 1 km de l'embouchure des rivières Assiniboine et Qu'Appelle. Selon l'information que nous avons reçue dernièrement, la paroisse aurait été fondée vers 1880 car c'est cette année là que le père Jules Decorby fut nommé à Ellice, aujourd'hui Saint-Lazare, et il y est demeuré jusqu'en 1895 alors qu'il fut nommé à Kamsack en Saskatchewan.

La paroisse compte présentement 120 familles. Le père spirituel de cette grande famille est le père Aurèle Préfontaine o.f.m. Cap. qui est avec nous depuis l'automne 1977. Ses prédécesseurs sont le père Maurice Comeault, les abbés Edouard Morand, Gérard Régnier, Ubald Paquette, Jacques Bertrand, Paul-Emile Halde.

L'église actuelle fut construite en 1962 à un coût d'environ 145 mille dollars. On peut s'imaginer ce qu'il en coûterait de nos jours. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, la première messe fut célébrée dans la nouvelle église le dimanche avant la messe de minuit. C'est en 1963 que l'ancienne église fut aménagée en salle communautaire. Cette même salle est toujours au service de la communauté.

Deux missions sont desservies par le père Aurèle soit celles de Birtle et Shoal Lake, toutes deux à l'est de Saint-Lazare.

Depuis l'automne dernier, la messe dominicale a lieu à 9 heures 30 tous les dimanches matin, précédée par une messe anticipée le samedi soir à 20 heures.

Le choix et la préparation des chants et décors pour le service dominical est assuré par un comité de liturgie très actif dont nous aurons l'occasion de parler une autre fois...



L'intérieur de l'église de Saint-Lazare.

Pour ce qui est du chant et de la musique, la paroisse peut compter sur 2 directeurs, 3 organistes et 2 guitaristes. Je pense bien que l'on est pas mal gâté sur ce point là et sur bien d'autres d'ailleurs.

Nomination de Mme Huot

M. Robert Bockstael, député fédéral de Saint-Boniface a annoncé récemment la nomination de Mme Lucille Huot au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Mme Huot a oeuvré au sein de nombreuses organisations au Manitoba, parmi lesquels nous y comptons plusieurs organismes francophones. Elle fut commissaire scolaire à Saint-Boniface de 1974 à 1980, et servit à titre de présidente de la Commission scolaire de 1977 à 1980.

UNITÉS MÉTRIQUES POUR USAGE COURANT

Grandeur	Unité	Symbole	Exemple
Température	degré Celsius	°C	20°C est la température normale d'une pièce
Longueur	millimètre	mm	environ l'épaisseur d'une allumette de papier
	centimètre	cm	une tasse à café moyenne mesure environ 10 cm de haut
	mètre	m	la longueur d'un pas d'homme
	kilomètre	km	dans la partie la plus large du Canada, d'un point à un autre, la distance est de 5 160 km
Capacité	millilitre	mL	le format géant d'un tube de pâte dentifrice a une capacité de 150 mL
	litre	L	une grosse bouteille de vin
Masse	gramme	g	la masse d'un trombone
	kilogramme	kg	un appareil téléphonique a une masse de 2 kg
	tonne	t	la masse d'une voiture compacte
Vitesse sur terre	kilomètre par heure	km/h	50 km/h est la vitesse limite habituelle en ville
Pression des pneus	kilopascal	kPa	200 kPa est la pression suggérée pour les pneus arrière d'une voiture

La potasse...

Si on en juge par les propos de M. Howard Pawley devant les membres de la Chambre de Commerce de Brandon mercredi soir dernier, on peu dire "bye, bye" à la mine de potasse pour notre coin de la province.

Les demandes sont à la baisse depuis un certain temps déjà, disait le Premier Ministre et la province n'est pas en mesure d'offrir des subventions étant donné les conditions actuelles ajoutait-il. Il n'a toutefois pas dit pourquoi les demandes sont à la baisse; les conditions économique dans le monde ont certes à faire là dedans. Nous disons qu'il y a plus que ça, et c'est le prix trop élevé pour le produit; les salaires élevés ainsi que les redevances extraordinaires qui vont à la province de la Saskatchewan.

Tant qu'à nous, cette baisse ne sera que temporaire et comme toujours on va se faire prendre les culottes par terre quand ça va reprendre et nos voisins de l'ouest vont se graisser la patte encore une fois de plus grâce à nos gouvernements manitobains sans initiatives. Je suppose que, quand on est né pour un petit pain on meurt avec un petit pain.

Quand on est trop pessimiste, on a tendance à se décourager alors moi, j'ai décidé de demeurer optimiste et de croire en l'avenir.

Hockey

Notre équipe senior de hockey, les Outlaws, a remporté leur série contre Shoal Lake, 2 parties à 1. Ils rencontrent maintenant l'équipe de Cartwright (situé au sud de la province). Leur première partie fut chaudement disputée et les Outlaws l'emportèrent par un compte de 7 à 6 grâce à un but de Louis Dupont alors qu'il ne restait que 10 secondes au cadran. La partie se déroula dans l'aréna de Foxwarren devant une foule nombreuse. La deuxième partie se déroule ce soir, vendredi le 19 mars, à Pilot Mound. Un autobus spécial quittait le village vers 14h... Bonne chance les gars!

Armand GUÉNETTE

Campagne de vérification des voitures

Pendant ces dernières années il y a un nombre croissant de Canadiens qui en vue de réduire leurs dépenses, bricolent eux-mêmes les réparations de leur voiture.

Cela est une bonne idée d'après le Conseil canadien de la sécurité. Comme les automobilistes font plus attention à toutes les conditions de fonctionnement de leur vehicule, il est plus probable qu'ils en découvrent plus tôt la détérioration provenant du temps et de l'usage, par exemple celle des pneus, des freins, des phares, des essuie-glace et des lave-glace, éléments qui sont tous primordiaux à la sécurité de nos voitures.

Bien que les efforts d'économie des bricoleurs puissent être avantageux, le Conseil canadien de la sécurité met en garde contre la négligence ou l'ajournement des réparations qui serait alors une fausse mesure d'économie.

Trop souvent une négligence de l'entretien conduit à une panne. Si cette panne survient en pleine circulation, les résultats peuvent être catastrophiques. Les coûts des blessures corporelles, des dégâts matériels et tous les inconvénients qui s'y attachent, dépasseraient de loin les frais d'entretien préventif au début.

Tous les ans, le Conseil canadien de la sécurité lance la campagne de vérification des voitures pendant la semaine du 2 au 8 avril. C'est un appel à tous les automobilistes bricoleurs et non-bricoleurs pour vérifier leur voiture, et s'ils découvrent un problème, de le faire réparer au besoin par des mécaniciens qualifiés et expérimentés.

Un véhicule bien entretenu roulera mieux, fonctionnera à moins de frais et préviendra des pannes subites qui originent des pertes. Ce sera aussi un véhicule sécuritaire. La sécurité avant tout - vérifiez votre voiture.

(Conseil canadien de la sécurité)

horaire de cbwft

SAMEDI

27 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
9:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
Dessin animé. Les Ancêtres de Popeye.
10:00 LES ENFANTS DU 47A
Qui perd gagne.
10:30 BOF ET COMPAGNIE
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim Jean-Marc Poliquin
12:00 D'HIER À DEMAIN
13:00 CINÉ-FAMILLE
Le Berger de la lande. L'Échange.
14:30 DÉFI
Aveugle accidentel Ronald Duval 27 ans est devenu aveugle subitement à l'âge de 21 ans à la suite d'un accident de motoneige. Interview Anik Dousseau.
15:00 BAGATELLE
16:00 SALUT SANTÉ
Corps à coeur L'amour
16:30 SALUT SANTÉ
Une santé à transmettre
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SCIENCE-RÉALITÉ
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Fiancée de papa (**1re de 2**)
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens. Commentateurs. René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice Louise Arcand
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
24:10 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

28 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 CALIMÉRO
Dessin animé. Caliméro fait du vélo
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Anim.: Claude Lafortune. Les Saisons et les climats.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Edwidge Deuillère se raconte (**2e de 4**). Réal: Jean Faucher
12:30 MUSIQUE MINIATURE
13:00 HOCKEY
Finale de la ligue Hanover-Taché. Réal: Richard Simoens
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religeuses, avec Myra Cree. Deuxième partie: Un mouvement de réveil: le Pentecôtisme au Québec.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 TÉLÉMONDE
Magazine d'information. Anim.: Jean Giroux.
17:30 GÉNIES EN HERBE
Animation: Louis Lemieux Réal.: Marie Benoist-Martin. Collège de Saint-Boniface vs Précieux-Sang.
18:00 CHEZ DENISE
Le Livreur de cailles.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Inv.: Leslie Caron. Anim.: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
J'ai mal au travail.
20:30 TEL QUEL
La Constitution, et puis après..?
22:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice Louise Arcand
22:25 SPORT-DIMANCHE
22:35 CINÉ-CLUB

LUNDI

29 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
En forme partout, avec Danielle Gagné. Cuisine régionale, avec Roch Laforest. La caille farcie aux bleuets. Anim.: France Dauphin
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Transport au féminin
11:30 WICKIE
Guerre et paix sur la rivière
11:55 LES PIERRAFEU
Chercheur d'or
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Phénomène de la dénatalité
14:30 UNE PETITE PRINCESSE
Début. Mélodrame britannique réalisé par Derek Martinus, avec Mary Whitters, Gaynos Hodgson, Deborah Makepeace de Ruth Drüming (**1re de 3**).
15:30 LES ATELIERS
La façon de ramasser et de protéger les fleurs sauvages et domestiques, la protection à donner aux plantes et la manière de fabriquer un arrangement. Anim.: Jacques Houde.Réal.: Michel Plante
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Plus de sardines pour le limier
17:00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
Le Joueur d'échecs
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 ANGIE
19:00 TERRE HUMAINE STC
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants). Jean-Guy Roy est à Miami où ses poulains vont courir et Véronique le rejoint pour les dix jours de courses.
19:30 TÉLE-SÉLECTION
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des derniers jours
23:15 MARIAGES
Début. D'après le roman de Charles Plisnier. Adaptation José-André Lacour et Teff Erhat. Réal: Teff Erhat Avec J-J. Deblin Roger Dutoit et Nadia Gary (**2e de 4**)

MARDI

30 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Cochon (**2e de 5**)
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Tricot avec Solange Brien. Philatélie, avec Yves Tashereau
11:00 LE VIEUX-MONTRÉAL
La Place Jacques-Cartier
11:30 HEÏDI
Pique-nique en forêt
11:55 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
Vive le chef
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Parmi les sujets: le Harcèlement sexuel.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES P'TITS-PIERRAFEU
L'indispensable Agathe.
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 DU TAC AU TAC
Un bureau sexiste. Réal Lise Chayer
19:00 LES GIROUETTES
Chez Amédée, père et fille sont un peu nerveux. On s'est réuni à St-Hyacinthe, qu'en résultera-t-il? Médée se fait tirer aux cartes, que va-t-il en apprendre? Réal.: Aimé Forget
19:30 PHARE OUEST
Miguel Joyal et Ghislaine Dubé artistes.
20:00 BONNE FÊTE MAMAN
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 RENCONTRES
Inv.: Jean François Six (**dern. de 2**).
22:40 LAUTRE 82
23:10 LE POINT
Anim.: Gil Courtemanche.

MERCREDI

31 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
Anim.: Claude Lafortune. Les Chrétiens sous Néron
9:30 ANIMAGERIE
Le Cochon (**3e de 5**).
9:45 TAPE - TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bon pied, bon oeil, bonne bouche
11:00 CHEVAL, MON AMI
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX L'Alligator
11:55 LES AVENTURES DE TOM SAWYER
Le Témoin invisible.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette
16:00 BOBINO
16:30 SALUT SANTÉ
Le Monde en fumée.
17:00 LA CHASSE AU TRÉSOR EN HÉLICOPTÈRE
18:00 CE SOIR
18:30 PILE OU FACE
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX STC
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants).
19:30 LES INTRÉPIDES
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 LES GRANDES AVENTURES DE L'HIMALAYA
Documentaire réalisé par Daniel Costelle.
23:15 CINÉMA

JEUDI

1er AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Cochon (**4e de 5**).
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile,
11:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Les problèmes du couple
11:30 JOE LE FUGITIF
Le spectacle commence.
11:55 DANSE SUR UN ARC-EN-Ciel
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue faite à Paris avec la nouvelle ministre française des Droits de la femme
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 À COEUR BATTANT
La Grâce (Iles des Cyclades): une île pour l'éternité (**1re de 2**).
17:30 HORIZONS 2000
Anim.: Marc Filion. Réal: Jean Martinet. Les Énergies dites nouvelles (**1re de 11**): les Maisons solaires.
18:00 CE COIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
Chatte dans une glacière brûlante. Réal: Lucile Leduc.
19:00 LES GRANDS FILMS
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette pour Pâque:longe de veau farcie printannière. Inv.: Jacques Boulanger.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Le Mariage de Michel-Ange Réal.: Roland Guay.
23:15 CINÉMA

VENDREDI

2 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 L'IMAGINATION AU GALOP
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
Les Marmottes
11:55 HAROLD LLOYD ●
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 VERSO
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets. (Upstairs Downstairs). Changement de décor Monsieur Hudson se révèle un majordome, un valet chargeur et un diplomate hors-pair lors d'une partie de chasse chez le marquis de Newberry.
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports
22:10 CINÉMA
23:45 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:10 CINÉMA (4) ''RETOUR À MARSEILLE'' Fr. 1980. Drame de moeurs de R. Allio avec Raf Vallone, Andréa Ferréol et Jean Maurel. - Un Italien né à Marseille est entraîné dans une aventure singulière en venant assister à l'enterrement d'une tante. - Mélange d'étude de moeurs et d'intrigue policière. Rythme lent. Photographie soignée. Climat mélancolique. Bons interprètes.

24:10 CINÉ-NUIT (4) ''LA FAILLE'', Fr. 1975 Drame social de P. Fleischmann avec Michel Piccoli. Ugo Tognazzi et Mario Adorf. - Un prisonnier politique amené pour interrogatoire tente de convaincre l'agent qui le surveille qu'il est mis à l'épreuve par ses chefs. Récit marqué par des éléments de suspense politique. Ingénieux retournements de situations. Évolutions psychologiques subtiles. Bon jeu des acteurs.

DIMANCHE

22:35 CINÉ-NUIT (4) ''DÉCEMBRE'', Alg. 1972. Drame de M. Lakhdar avec Michel Auclair, Ali Kouiret et Julien Guiomar. - Pour faire parler un chef rebelle algérien, un officier français menace de fusiller des otages. - Sujet douloureux traité avec vigueur. Mise en scène contrôlée. Interprétation sobre.

LUNDI

19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Noeud de vipères. Drame réalisé par Jacques Trebouta, d'après le roman de François Mauriac, avec Pierre Dux, Suzanne Flon et Michel Perlon.Un avocat bordelais très riche et cardiaque sait qu'il va mourir. Il hait sa famille et veut la déshériter au profit d'un fils illégitime. Mais il apprend que celui-ci est aussi vénal que les autres (Fr.)

MARDI

14:30 CINÉMA Les ringards. Comédie policière réalisée par Robert Pouret avec Mireille Darc, Aldo Maccione, Georges Wilson et Julien Guiomar. Trois petits escrocs rêvent de réaliser un grand coup mais ils sont surveillés de près par un commissaire de police qui se méprend sur leurs capacités, les prenant pour des criminels experts. Arrêtés par erreur à l'occasion d'un vol de banque, les trois copains sont pris en charge par la femme du commissaire. Sous prétexte de veiller à la réhabilitation des trois filous, elle devient leur complice et leur donne les moyens de mettre à exécution le hold-up qu'ils ont imaginé (Fr 78).

MERCREDI

23:15 CINÉMA (5) ''S.O.S. DANGER URANIUM'', Isr. 1978. Drame d'espionnage de M. Golan avec Fabio Testi, Assaf Dayan et Janet Agren. Des agents secrets israëliens cherchent à démasquer les chefs d'un trafic clandestin d'uranium. - Intrigue plutôt confuse. Personnages stéréotypés. Quelques scènes d'action réussies. Interprétation dans la note du genre.

JEUDI

14:30 CINÉMA Sentimentalement vôtre (Public Eye) Comédie sentimentale réalisée par Carol Reed, avec Mia Farrow, Topol et Michael Jayston. Peu de temps après son mariage, une femme semble se désintéresser de son foyer, de son mari et de son groupe d'amis. Elle erre des journées entières à travers les rues de Londres. Son mari inquiet la fait suivre par un détective privé Il ne sera pas facile de faire comprendre à ce grand bourgeois guindé qu'il est seul responsable de la désaffection de son épouse (Brit 71).

19:00 LES GRANDS FILMS La Mort en direct. Drame de science-fiction réalisé par Bertrand Tavernier, avec Romy Schneider, Harvey Keitel et Harry Dean Stanton., Alors que la mort naturelle a presque disparu grâce aux progrès de la médecine, un réseau de télévision offre à ses spectateurs le privilège d'assister aux derniers jours d'une malade incurable. La femme choisie pour cette expérience se révolte contre cette invasion de sa vie privée et s'enfuit. On met à ses trousses un photographe qui s'est fait greffer dans l'oeil une caméra miniaturisée (Fr. -all. 79).

23:15 CINÉMA (5) ''TRANSIT HOTEL'', Bel. 1980 Drame de J.-L. Colmant avec Raymond Peira, Sylvie Milhaud et Christian Maillet. À l'occasion d'un congrès, un journaliste parisien s'éprend d'une déléguée roumaine ce qui lui attire des ennuis. - Épisode d'une série internationale de télévision.

VENDREDI

14:30 CINÉMA Superfics (The Super Cops) Comédie policière réalisée par gordon Parks, avec Ron Leibman et David Selby. Deux cadets de la police de New York se lient d'amitié. Vite désabusés des travaux de routine qu'on leur confie, ils entreprennent de mener à leur façon la lutte contre le crime dans leurs moments libres. Ils s'en prennent particulièrement aux trafiquants de drogue et rencontrent un tel succès dans leurs efforts que les chefs du trafic cherchent à les faire supprimer (E.-U. 73).

22:10 CINÉMA. Colline. Drame réalisé par Lazare Iglesis, avec Yves Favier, Paul Crauchet et Louison Robin. Adaptation du roman de Jean Giono. Le malheur rôde depuis qu'un chat noir a croisé la route des habitants d'un village du midi (Fr).

23:45 CINÉ-NUIT Le Paradis des riches. Comédie réalisée par Paul Barge, avec Raymond Bussières et Marcel Dalio. Lors d'une visite organisée à l'aéroport d'Orly, un groupe de personnes âgées font connaissance et décident de s'unir pour monter une entreprise basée sur le vol (Fr.)

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Il ne se passera rien de déterminant sur le plan du coeur. Vous vous sentirez un peu prisonnier des habitudes prises mais vous n'éprouverez pas vraiment le désir d'y échapper et de bousculer votre existence.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

Les démarches de fin de semaine seront généralement fructueuses. De bons conseils vous sont donnés: suivez-les. Vous recevrez également l'appui d'une personne plus âgée que vous:profitez-en.

Poisson du 20 fév. au 20 mars

Accomplissez votre travail sans dire un mot. Adoptez la discrétion et tout ira bien. Méfiez-vous du snobisme et de la vanité. Ils pourront nuire à votre avancement, à votre progrès.

Belier du 21 mars au 20 avril

Vous aurez de nombreux atouts en mains pour ce qui concerne votre vie sentimentale, ne donnez donc pas l'impression de délaisser l'être cher. Au travail, vous aspirerez voir s'améliorer votre situation.

Taureau du 21 avril au 20 mai

Une transformation heureuse dans votre vie sentimentale approche. Il faudra toutefois compter sur certaines difficultés, mais un amour romantique vous attend. Des rencontres agréables.

Gemeaux du 21 mai au 21 juin

Votre intuition sera doublée de contacts amicaux. Tenez compte des désirs de la personne aimée en établissant votre programme de distractions. Ne dépensez pas d'une manière exagérée pour des plaisirs futiles.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

Vous regretterez peut-être de trop dépenser. Préparez-vous donc un nouveau budget. Soyez fidèle à vos promesses et à vos engagements. Ne tenez pas compte des racontars.

Lion du 23 juillet au 23 août

Ne soyez pas trop agressif et hostile à toute innovation, vous trouverez peut-être là un moyen d'augmenter vos revenus. Votre moral est au plus bas.

Vierge du 24 août au 22 sept

Profitez de cette semaine pour faire un retour sur vous-même et tirer la leçon de vos erreurs passées, et mettre fin à une situation sans issue. Vous avez grandement besoin de repos.

Balance du 23 sept. au 23 oct.

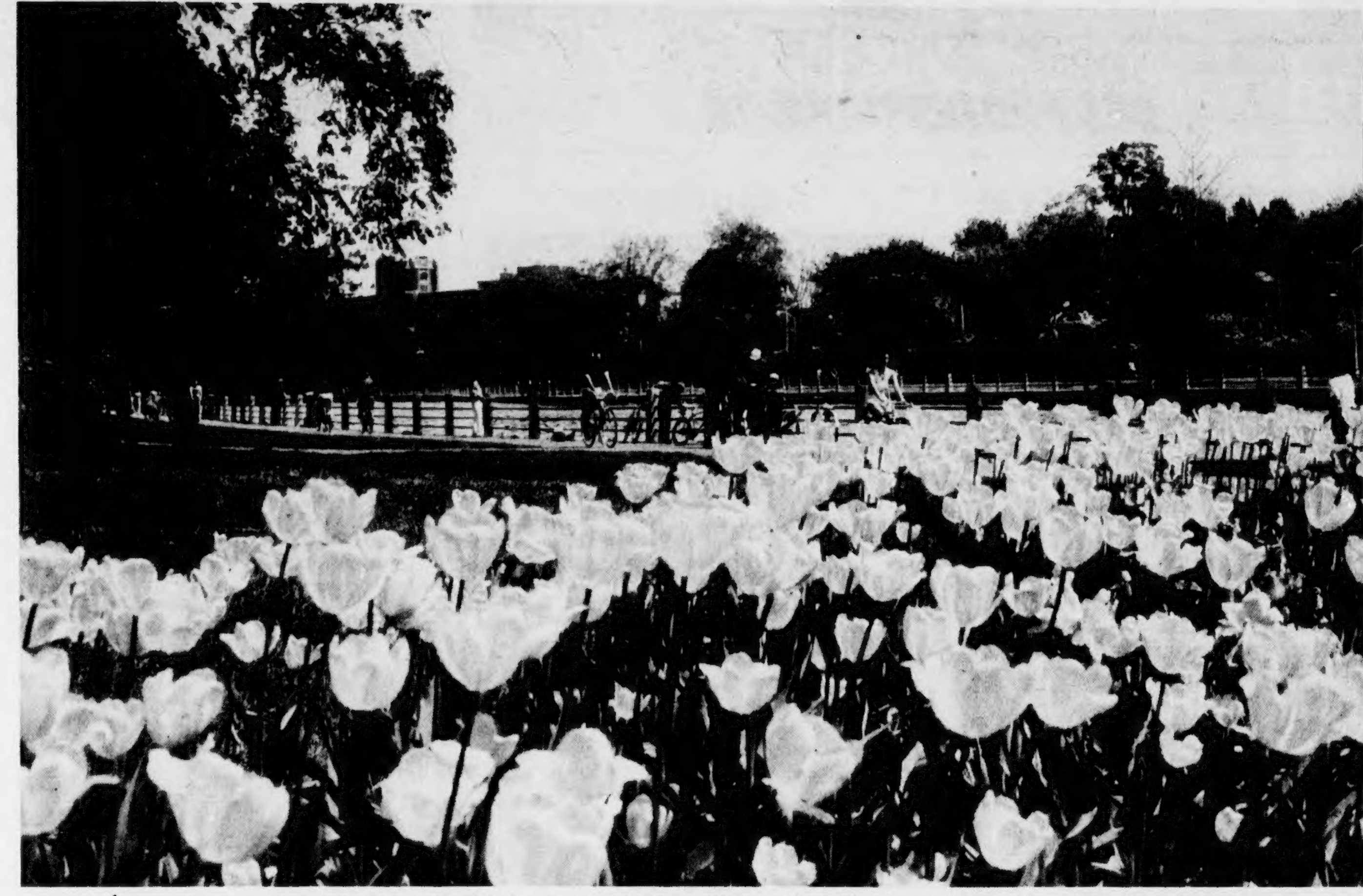
On ne vous le dira pas mais beaucoup le penseront. Votre foyer, votre milieu ordinaire de vie peuvent être encore plus agréables. Il suffirait d'un peu de bonne volonté de votre part pour que la joie règne davantage.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.

Il est probable, d'ailleurs, que des décisions importantes devront être prises dans ce domaine. Les relations avec vos parents seront plutôt compliquées car vous ne voudrez accepter ni conseils, ni reproches.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

Une fin de semaine qui exigera de la patience mais vous apportera de la joie. Ne vous extériorisez pas trop. En tout cas, il vaut mieux ne pas dire tout ce qu'on pense.



À Ottawa, capitale du Canada, l'éclosion de trois millions de tulipes annonce la venue du printemps. La reine Juliana des Pays-Bas, qui s'était réfugiée à Ottawa pendant la Seconde Guerre mondiale offrit les bulbes à la ville en remerciement de son hospitalité. (Photographie de l'Office de tourisme du Canada).







impôt

Cette année, j'aurais à produire une déclaration d'impôt sur le revenu pour la première fois. Est-ce que je recevrai ma déclaration par courrier?

Non. Puisque vous produirez votre première déclaration d'impôt sur le revenu, vous devez vous procurer la déclaration d'impôt T1 générale à un bureau de poste ou à votre bureau de district d'impôt. Les formules sont disponibles dès le mois de janvier. Les années suivantes, vous recevrez probablement une déclaration personnalisée par courrier.

Que dois-je faire si je désire obtenir de l'information sur l'impôt?

Votre Guide d'impôt 1981 qui accompagne la déclaration d'impôt sur le revenu aura les réponses à la plupart de vos questions.
Toutefois, si vous ne trouvez pas la réponse à l'une de vos questions, vous pouvez communiquer avec votre bureau de district d'impôt. De plus, Revenu Canada, Impôt publie plusieurs brochures d'information sur l'impôt à l'intention du public. Elles sont disponibles, en anglais ou en français, à votre bureau de district d'impôt.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Comptables

À LOUER - à Saint-Boniface, Place Gaboury pour non-fumeur, grand appartement d'une chambre à coucher avec tapis, cuisinière et réfrigérateur, eau et chauffage ainsi que service de lavage (laveuse et sécheuse), stationnement inclus. $260.00/mois Libre immédiatement. Téléphonez au No 257-4134 ou 233-3052.
- 320 -

À VENDRE - Saint-Norbert maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salle de récréation, tapis mur à mur, grande cuisine, poêle et four encastrés, garage attenant, stationnement extra, lot de coin, avec cour bien boisée, près de l'école française et de l'église. $80,000.00 Téléphonez au No 269-3618
- 321 -

À SOUS-LOUER - 245, boulevard Provencher, appartement de 2 chambres à coucher, pour le 1er avril ou plus tard, balcon, toutes utilitées et cable inclus. $350.00/mois. Téléphonez au No 233-0325
- 322 -

À LOUER - rue Ritchot appartement meublé pour 2 adultes seulement. $250.00/mois. Libre le 1er avril. Téléphonez au No 233-3056.
- 323 -

À VENDRE - équipement complet et livres d'instructions pour faire du vin et de la bière. Téléphonez au No 256-1311 après 18h00.
- 324 -

À LOUER - appartement meublé d'une chambre à coucher près de l'hôpital. $210.00/mois plus électricité. Téléphonez au No 247-7251.
- 325 -

VENTE PRIVÉE - ave Greendell Saint-Vital belle résidence tranquille près du gros centre d'achat & de St-Amant, joli bungalow de 3 chambres à coucher, 1 salle de bains et 2 "powder room", custom built, 1300 pieds carrés, garage attenant, galerie, grande cuisine avec beaucoup d'armoires, poêle et réfrigérateur belle grande salle à manger, sous-sol à la grandeur, fini professionnel "style espagnol", foyer ouvert au gaz, 2 chambres d'extras, beau grand lot boisé 90 x 125, clôturé, l'atmosphère d'un parc, inclus "cedar log shack" avec poêle à bois. Cet emplacement doit être vu pour être apprécié. Valeur $93,000.00 vendrait pour $85,700.00 ferme. Téléphonez au No 255-2825. Pas d'agent s.v.p.
- 326 -

VENTE PRIVÉE - (pas d'agent s.v.p.) maison au parc Windsor, joli bungalow, 1200 pieds carrés, 3 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon, tapis mur à mur, sous-sol à la grandeur, fini professionnel, y compris 2 chambres à coucher, salle de bains, chambre-bureau, tapis mur à mur, garage, patio et clôture. Prix $74,900.00 possession au 1er juillet 1982 ou plus tard. Téléphonez au No 253-4182.

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens

VENTE PRIVÉE - duplex avenue St. John's, bon investissement, endroit très propre et près de toutes commodités, gros duplex rénové, nouveau toit et fenêtres, fraîchement peinturé, etc., suite du haut avec 2 chambres à coucher et veranda,. chambre d'extra au 3e étage, suite du 1er étage avec 2 chambres à coucher et sous-sol à grandeur, chaque suite à un poêle et réfrigérateur, entrée privée et compteur électrique séparé. Loué à très bon locataire. $518.00/mois. Pourrait aussi servir comme maison de famille sans aucune dépense, grand lot 33 x 155, garage et place de stationnement. Prix $45,900.00 Téléphonez au No 255-2825 Pas d'agent s.v.p.
- 327 -

À VENDRE - armoire de cuisine en bonne condition avec deux éviers et robinets. Demande $500.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 224-1113.
- 328 -

À LOUER - suite de 3 1/2 pièces, privée, 1/2 bloc du Collège Saint-Boniface et de l'autobus, stationnement pour auto, réfrigérateur, poêle, rideaux pour toutes les chambres. Téléphonez au No 233-1827.
- 329 -

MESDAMES, combattez les pattes d'oies et les rides du visage avec nos traitements faciaux d'esthétique. Téléphonez au No 586-3063 après 18h.
- 331 -

RECHERCHE - bonne occasion, auto 4 cylindres (pour voyager dans la ville) - année 1975 environ - Téléphoner au No 247-4823 ou le soir No 256-8439.
- 332 -

À VENDRE - camion "Ford 150 Ranger", 7,400 milles, 2 roues de rechange, radio - 1 banc de scie avec motor 1/2 H.P. presque neuve. Cause de vente:maladie. Téléphonez au No (1) 744-2562
- 333 -

À VENDRE - automobile "1970 Rambler Rebel", 6 cylindres, 4 portes, en très bonne condition. Téléphonez au No 233-0555
- 334 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, maison 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur au 1er étage, draperies, chauffage électrique, lot de 235 pieds x 135, protégé par digue. Meilleure offre. Téléphonez au No (1) 882-2131.
- 337 -

ON DEMANDE - une gardienne pour un jeune bébé, garçon de 4 mois, pour le début de juin. Soit 4 jours par semaine de 9h à 17h - du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi. Pas nécessairement à domicile, mais à l'extérieur de préférence. Téléphonez au No 222-8459.
- 335 -

À VENDRE OU À LOUER - à Sainte-Anne, magasin général de 34x72 pieds avec garage de 20x 28 dans le village et maison de 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains. Possession immédiate, lot de 150 pieds x237 de profondeur. Téléphonez au No 233-5674 ou 237-3786.
- 319 -

CHERCHE À ACHETER - lot dans les environs de Saint-Boniface. Téléphonez au No 237-0953.
- 338 -

À VENDRE - divan , causeuse, fauteuils, tables à café, bibliothèque, lits simple, table et chaises, tapis, vaisselle, lampes, etc. Téléphonez au No 783-3527.
- 339 -

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface, maison 1 1/2 étage , 4 chambres à coucher, garage, près de toutes commodités et des écoles, en très bonne condition. Prix $41,000.00. Téléphonez au No 233-0447.
- 340 -

À LOUER - Saint-Boniface pour le 1er mai, grande maison "Townhouse" de 2 chambres à coucher, sous-sol, tapis mur à mur, réfrigérateur et cuisinière inclus. Téléphonez au No 237-4626 après 17h00.
- 341 -

À VENDRE - 1 bureau en chêne (pour office) avec partie reversible pour machine à écrire $75.00 - bois usagé, contreplaqué 3/4 pouce, différentes grandeur, quelques 2 x3, 2 x 4, 2 x 6 le tout $20.00. Téléphonez au No 237-0348.
- 342 -

À VENDRE - Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, grande cuisine, lot 25 x 128 de long, fournaise au gaz, garage, près de l'autobus et toutes convéniences. Téléphonez au No 247-7274.
- 343 -

À LOUER OU VENDRE - à La Broquerie, maison mobile 14' x 66' de 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, patio, sur grand lot dans le village. $225.00/mois. Téléphonez au No (1) 424-5258 ou Winnipeg au No 284-2081 - Aimé Tétrault.
- 344 -

À VENDRE - quartier Norwood, maison de 3 chambres à coucher, garage. Téléphonez au No 247-4454. **- 345 -**

À VENDRE - propriété résidentielle ou commerciale, située à 20 milles de Winnipeg, rue Main à Île-des-Chênes, lot boisé, maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger et salon, garage, hangar, égouts, jardin. Près de toutes facilités. Téléphonez au No (1) 878-3155. **- 346 -**

VENTE PRIVÉE - Saint-Claude, maison de 2 chambres à coucher, salon, cuisine avec poêle, salle à manger, salle de bains, demi cave, chauffage électrique, balcon, situé sur grand lot privé. Prix raisonnable. Téléphonez à Gilbert Pineau au No (1) 379-2021 ou (1) 379-2360.

À VENDRE
LIBRAIRIE FRANÇAISE
VANCOUVER

BONNE SITUATION CENTRE-VILLE

TÉLÉPHONE No 604-245-8476

Compagnie établie depuis 1960

requiert les services

d'un acheteur.

Qualifications - Savoir traiter avec le public. Parler et écrire couramment les deux langues officielles. XIIe année minumum. Connaissance des notions de comptabilité, un avantage. **Salaire:** conforme aux aptitudes.

Faire parvenir la demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante: **C.P. 66, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.**

—— À VENDRE ——

Hôtel de campagne avec logis de quatre pièces - (16 ans) Hôtel 3 étoiles "Beverage Room" - 65 personnes - Restaurant - 25 personnes

Ecrire à **Boîte 7, Dunrea, Manitoba R0K 0S0**

À VENDRE

Parc Windsor, maison de 3 chambres à coucher, salle de récréation, demande $58,900.00

Saint-Boniface - triplex, revenu $515.00 demande $35,500.00, bloc de 9 appartements, financé, bail pour "fast food service".

Saint-Vital - maison de 2 chambres à coucher avec garage. $37,900.00

Hôtel/motel/restaurant - au sud est du Manitoba. Dépôt requis $30/$40,000.00.

Pour plus d'informations téléphonez à Roland à **BLOCK BROS. au No 257-9692 ou 247-6050.**



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

LA DIVISION SCOLAIRE DE BIRDTAIL RIVER No 38

est à la recherche

d'un(e)
DIRECTEUR (TRICE)

pour l'école de Saint-Lazare; école de 8.5 professeurs, et 120 élèves du jardin d'enfants à la neuvième année. Le directeur doit enseigner à mi-temps.

Veuillez adresser votre candidature avec curruculum vitae et trois références au:

Directeur général
Division Scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba R0M 0H0
Tél.: 562-3670

CN RAIL
APPEL D'OFFRES

EXPANSION DE LA PARTIE NORD
ATELIER DE RECTIFICATION DES ROUES
TRIAGE TRANSCONA
TRANSCONA, MANITOBA

Lès travaux consisteront en démolition, excavation, bétonnage, structure d'acier, plomberie et drainage.

Nous accepterons la réception de soumissions, sous pli scellé, jusqu'à midi (12h), heure normale centrale, vendredi 2 avril 1982.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus des bureaux de l'ingénieur, construction, 460 Union Station, Winnipeg, Manitoba, ou à la salle des plans, 13e étage, 935 ouest, Lagauchetière, Montréal (Québec) H3C 3N4, au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50) à l'ordre des Chemins de fer Nationaux, somme qui sera remboursée contre la restitution des documents susmentionnés en bon état. Pour renseignements complémentaires, téléphoner au No **(204) 946-2264.**

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Canadien National
Winnipeg, Manitoba



COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Référence No: 2-F200-3A (AOL)
Rôle No: 5739

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR FÉDERAL EXPRESS CORPORATION - EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS No A.T.C. 1070

Le permis No A.T.C. 1070 autorise Federal Express Corporation à exploiter un service aérien commercial international entre points déterminés (classes 9- 3), au moyen d'aéronefs à voilure fixe, pour le transport de marchandises seulement, afin de desservir les paires de points suivants:

(1) Buffalo (New York) et Toronto (Ontario) dans les deux sens;
(2) Syracuse (New York) et Montréal (Québec) dans les deux sens;
(3) Minneapolis (Minnesota) et Winnipeg (Manitoba) dans les deux sens;
limitée à l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe du groupe D.

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe G et l'autorisation de desservir entre les paires de points suivants:

(1) Seattle, Washington - Vancouver, Colombie britannique
(2) Memphis, Tennessee - Calgary, Alberta
(3) Menphis, Tennessee - Edmonton, Alberta;
en vertu du permis susmentionné.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **16 avril 1982,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

G.N. Rodgers
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

Canadä

E.J. GABOURY ET ASSOCIÉS
ARCHITECTES ET URBANISTES

Requiert les services d'une secrétaire bilingue. Salaire conforme aux aptitudes. Pour interview, téléphonez au No 284-9274 entre 9h00 et 17h00.

DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

RECHERCHE

pour l'année scolaire 82-83

des professeurs d'immersion
pour l'école Centrale:

* maternelle à mi-temps
* niveau primaire
* niveau intermédiaire
* orthopédagogue
* musique à mi-temps et dessin à mi-temps

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

760, av. Kildare est
Transcona, Manitoba
R2C 3Z4

Si vous avez du coeur et que vous voulez vous servir de vos dons pour aider les autres à résoudre leurs problèmes, pourquoi ne pas envisager une carrière



d'infirmier/ière psychiatrique

Nous offrons un cours de deux ans (22 mois) menant au diplôme d'infirmier/ière psychiatrique et vous permettant de vous présenter aux examens provinciaux d'autorisation. Le salaire de départ est actuellement de 17,960$, sans compter les primes de roulement.

Les candidats doivent avoir terminé la douxième année du programme manitobain (3 cours de niveau 300), ou bien remplir les conditions d'entrée à l'université en tant qu'étudiant adulte.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, ÉCRIVEZ AU:

Président du Comité d'admission
École des infirmiers psychiatriques
Centre de Santé mentale de Selkirk
Selkirk, Manitoba, R1A 2B5
Ministère de la Santé

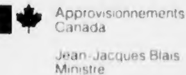
MANITOBA

EXPERTS-COMPTABLES DEMANDES

Le Bureau des services de vérification, qui offre aux ministères fédéraux et à plusieurs organismes gouvernementaux des services spécialisés de vérification, désire obtenir les services de vérificateurs financiers et opérationnels disposés à travailler dans diverses régions du Canada.

Les sociétés d'experts-comptables et autres firmes professionnelles désireuses de détacher des vérificateurs sous contrat, à compter du 1er avril 1982, sont priées de s'adresser immédiatement au:

Bureau des services de vérification
Aprovisionnements et Services Canada
122, rue Bank
Ottawa, Ontario
K1A 0S5



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Jean-Jacques Blais Ministre — Jean-Jacques Blais Minister

Canadä



